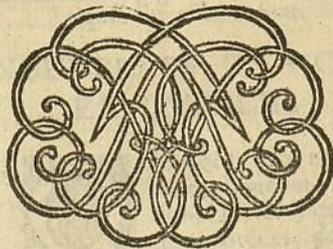


MERCURE
HISTORIQUE
ET
POLITIQUE,

*Conenant l'état présent de l'Europe,
ce qui se passe dans toutes les Cours,
l'intérêt des Princes, leurs brigues,
& généralement tout ce qu'il y
a de curieux pour le*

Mois de Septembre 1712.

Le tout accompagné de Reflexions Poli-
tiques sur chaque Etat.



A LA HAYE,
Chez HENRI van BULDEREN.

M. DCCXII.

Avec Privilège des Etats de Holl. & Westfse.

MERCURE HISTORIQUE

ET

POLITIQUE,

*Contenant l'état présent de l'Europe,
ce qui se passe dans toutes les Cours,
l'intérêt des Princes, leurs brigues,
& généralement tout ce qu'il y
a de curieux pour le*

Mois de Septembre 1712.

Le tout accompagné de Reflexions Poli-
tiques sur chaque Etat.

NOUVELLES DE ROME ET D'ITALIE.

I. **Q**Uoi que le Pape ne se fût pas expliqué sur l'intention, dans les Indulgences accordées, dont on fit mention l'ordinaire dernier, ce ne fut un mystère que pour peu de personnes, on dit hautement quelques jours après que c'étoit pour

L 2 im-

implorer le secours du Ciel envers les Cantons Catholiques dans la Guerre qu'ils avoient contre les Cantons de Zurich & de Berne. Le St. Pere accompagné du Sacré Collége, voulut donner l'exemple de cette Devotion, & fut gagner l'Indulgence à Ste. Marie-Majeure, où il assista aux Litanies qui y furent chantées. Sa Sainteté n'ignorant pas non plus, qu'après l'aide du Ciel, les secours d'argent contribuent plus que toute autre chose aux bons succès de la Guerre, Elle a exhorté les plus riches Eminences à donner en cette occasion des marques de leur générosité. Sur quoi le Cardinal Albani, pour servir d'exemple donna mille Ecus, & fut imité par les Cardinaux Barberini, Pamphilio, & Marefcotti, qui firent compter pareille somme. Les Cardinaux Paolucci & Sacripanti, ne donnèrent que cinq cent Ecus chacun; & le Pape a fourni le reste, pour faire monter cette somme jusqu'à 26000. Ecus, qu'on envoya le 23. de Juillet par un Exprès au Nonce qui réside en Suisse. On assure de plus que Sa Sainteté a dépêché des Brefs à la plupart des Princes de sa Communion, pour leur recommander les intérêts des *Pauvres Suisses Catholiques persecutez.* Les

Les Cardinaux de la dernière promotion ont pris des Titres selon la coutume. Le Cardinal Badoaro, qui se dispose à retourner à son Evêché de Bresce, a pris le Titre de St. Marc; le Cardinal Priuli, celui de St. Marcel; le Cardinal Tomasi, celui de St. Martin aux Monts; le Cardinal Tolomei, celui de St. Stephano Rotondo; & le Cardinal Casini, celui de Santa Prisca. Le Pape a donné à Mrs. Pico Majordôme, Orighi, & Caradini, à chacun une Abbaye de 1000. Ecus pour leur faire attendre plus patiemment, l'avancement qu'il leur reserve.

Il y eut Consistoire le mois passé, dans lequel on s'attendoit de voir une nouvelle Promotion; mais on attribué à de nouveaux différens survenus de la part des Ministres des Couronnes, quelle ne se soit pas faite. Entre quelques Evêchez qui furent Préconisez dans cette assemblée, celui de Tarragone le fut à la nomination de l'Empereur Charles III. en qualité de Roi d'Espagne; ce qui attira des Protestations de la part des deux Couronnes, & fut cause que les Cardinaux Ottoboni, la Tremoille, & Aquaviva, n'assistèrent point à ce Consistoi-

246 *Mercuré Historique* &
re. Le Marquis de Prié remercia le Pape de cette faveur dans une Audiance qu'il eut le 10. du même mois ; dans laquelle ce Ministre Imperial fut long tems en conférence avec Sa Sainteté sur les affaires des Eglises d'Allemagne, & parla, dit-on, de nouveau de la Promotion de l'Archevêque de Barcelone, sans laquelle l'Empereur ne verroit pas de bon œil celle de l'Archevêque de Seville, que l'on dit que le Roi Philippe demande ; ce qui pourroit bien prolonger le terme de la déclaration des Cardinaux réservés *in petto*.

On célébra le 7. du même mois la Fête de St. Pie V. d'une manière fort solennelle. L'Etendard de ce Saint avoit été porté processionnellement dès la veille de l'Eglise du Vatican à la Minerve, & le Pape tint Chapelle le lendemain à cette dernière Eglise. L'Octave de cette Fête fut terminée avec beaucoup de concours le 14. dans la même Eglise ; les Cardinaux de la Congrégation du St. Office, & les autres Prélats de ce Tribunal s'y étant trouvez : on representa le soir dans la place Navonne, par des Barques remplies de feux d'Artifice, la Victoire Navale remportée par les Chrétiens sous

Politique. Septemb. 1712. 247
sous le commandement de Don Juan d'Autriche en 1571. pendant le Pontificat de ce Pape.

Le Souverain Pontife tint Chapelle le 15. Fête de l'Assomption de la Vierge à la Basilique de St. Jean de Latran, où se trouverent 22. Cardinaux, & la Messé fut célébrée par le Cardinal Traboni. Le Pape se trouva mal pendant le service, & eût de la peine à rester jusqu'à la fin ; cependant cet accident n'a point eu de mauvaïse suite.

Le 16. il y eut Congrégation de l'Immunité Ecclésiastique touchant l'affaire de la Religion de Malte, qui fut jugée définitivement ; mais tous les ordres qui ont été expédiés à ce sujet n'ont point encore été rendus publics. Pour ce qui regarde le démêlé entre cette Cour & celles de Naples, soit pour ce qui touche l'affaire de l'Inquisition, ou pour ce qui concerne les Bénéfices Ecclésiastiques, il paroit s'aggraver de plus en plus au lieu de s'appaiser, par ce que personne ne veut céder, de part ni d'autre.

On vit à Rome vers la fin du mois de juillet un Spectacle assez extraordinaire, & qui merite qu'on en parle à cause de sa singularité. Une Religieuse du Tiers Ordre de St. Dominique,

L 4

âgée

248 *Mercure Historique &*
âgée d'environ 30. ans, & Sœur d'une des Demoiselles de l'Impératrice Veuve, étant venuë à Rome pour visiter les Lieux Saints, demanda permission au Pape de prêcher un jour de Dimanche dans l'Eglise *dell Anima*. L'ayant obtenuë elle s'en aquita à la satisfaction de toute l'assemblée qui étoit fort nombreuse; ayant pris un Texte de l'Evangile du jour sur lequel elle fit en Allemand un Sermon fort éloquent & fort patétique. On s'attendoit qu'elle prêcherait encore le lendemain Fête de St. Jacques, & l'Eglise étoit déjà pleine à étouffer; mais le St. Pere jugea plus à propos d'arrêter cette nouveauté; & il y eut ordre de conduire la Religieuse dans le Couvent des Turquines, & de la au Saint Office, où sa Prédication doit être examinée par les Inquisiteurs.

On assure que l'Archevêché de Milan étoit destiné à M. Scotti: mais on croit qu'il a mieux aimé conserver sa Charge de Gouverneur de Rome, laquelle est très honorable & l'assure du Chapeau de Cardinal. Enfin le Pape déclara le 18. du passé, qu'il avoit nommé à cet Archevêché M. Erba, aussi Milanois, & Neveu du Prince Don Livio Odescalchi, pre-

fen-

Politique. Septemb. 1712. 249
sente ment Nonce en Pologne: de forte que voilà dans peu une Nonciature vacante. Le Marquis de Prié fut remercier Sa Sainteté dès le lendemain.

Le Pere Salerni Jesuite, a été nommé Examineur des Evêques, à la place du Cardinal Tolomei; & le Pere Slavata, de l'Ordre des Carmes Déchauffez, & fort estimé pour sa Doctrine, est mort le mois passé, âgé de 50. ans.

Les Réjouïssances qu'on fit à Naples le 24. de Juillet après le *Te Deum*, chanté au sujet de la prise du Quesnoi, ont été funestes à quelques-uns, par un fâcheux accident. Quelques étincelles d'un feu d'artifice volèrent dans la Chambre d'un Palais voisin du lieu où il se tiroit, & mirent le feu à une quantité de poudre ou d'artifice qui y étoit; ce qui ayant fait sauter le Palais, 32. personnes perirent misérablement dans cette occasion. La Commission du Comte Julio Viconti, dont on parla dès le mois passé étant importante, il a falu des ordres de la Cour de Vienne pour régler le cérémoniel entre le Viceroi & ce dernier, qui ne lui fut rendre visite que le 27. de Juillet: le Viceroi lui rendit sa visite le

L 5

mé-

même jour. On procéda le 29. suivant à la nomination de l'Elû ou Chef du Peuple, & le choix tomba sur Don Francisco Albani, lequel a déjà pris depuis ce tems là de bonnes mesures pour faire que les Vivres & les Denrées soient désormais à un prix raisonnable. Don Fabritio Minutolo, de l'ancienne maison des Capeces, a été honoré par l'Empereur du Titre de Prince de Canofa, en considération des services qu'il a rendu à la Maison d'Autriche : ce Seigneur ayant été le premier à recevoir les Troupes Impériales, lors qu'elles vinrent en 1707. dans le Royaume de Naples. La Fête de St. Ignace a été célébré cette année d'une manière toute particulière, parce qu'on prétend avoir remarqué, que l'Eau benite des Jésuites a beaucoup plus contribué que toute autre, à faire cesser la mortalité qui a régné sur le bétail.

III. Le Senat de Venise élût au commencement du mois passé le Noble Marc Loredano, pour nouveau Baile à Constantinople, à la place du Chevalier Alvise Mocenigo. Des Lettres de Durazzo portoient, que les Habitans de Montenegro s'étoient révoltés contre les Turcs, au nombre de

de plus de douze mille, s'étant emparez de plusieurs passages étroits qui leur servoient de retraite. Que les Turcs s'étoient avancez de ce côté-là avec un Corps de Troupes bien plus considérable, & commandé par quatre Bachas; mais qu'ils n'avoient pû venir à bout jusques ici de les réduire, quoi qu'ils mettent tout à feu & à sang dans les lieux où ils peuvent penetrer. Des avis de Mantouë marquent, que le Commissaire Imperial demande 6000. Pistoles à cette dernière Ville, & 8000. au Duc de Modene.

IV. La Flote des Alliez ayant paru à la Rade de Gênes le 20. de Juillet, fut saluée du Château, selon l'ancienne coutume, de 11 coups de Canon; mais l'Amiral Anglois ne rendit point le Salut, prétendant d'être salué de 21. Décharges, comme on avoit fait lors qu'il arriva d'Espagne ayant l'Empereur sur son Bord. On lui déclara que ce Salut extraordinaire, ne regardoit point la Flote Angloise, mais personnellement Sa Majesté Imperiale, & on ne voulut rien changer au Salut ordinaire; de sorte que les choses en demeurèrent là, & que l'Amiral Pieterfon, qui commande les Vaisseaux Hollandois, rendit le Salut

252 *Mercuré Historique* &
de même qu'il l'avoit reçu.

Sur les bruits que la Reine d'Angleterre vouloit observer une Suspension d'Armes pour travailler à la Paix, on apprehendoit que les Vaisseaux Anglois ne refusassent d'aider aux Hollandois à conduire le secours en Catalogne: Cependant l'Armée Navale des Allies, composée de 8. Vaisseaux Hollandois & de 6. Anglois, fit voile de Vado le 7. du mois passé vers le soir pour Barcelone, avec 1530. Chevaux & 7. à 800. hommes de Recrutés pour l'Infanterie. Ce Convoi fut aperçû le 9. à la hauteur de Monaco continuant sa route avec un Vent favorable; & par les lettres du 1. du courant, il étoit arrivé à Barcelone le 17. du passé, 150. Caisses d'Armes, qui étoient toutes embarquées à S. Pierre d'Arena, & quantité d'autres Munitions de Guerre, devoient encore être transportez dans peu en Catalogne par un autre Convoi; mais les lettres de Gènes de la même date portoient, que la Suspension d'Armes entre la France & l'Angleterre, ayant été publiée dans la Mediterannée, l'Escadre Angloise en devoit sortir. M. Anneville, Envoyé de France, auprès de la République de Gènes, avoit

Politique. Septemb. 1712. 253
avoit fait depuis quelque tems son Entrée dans cette Ville.

V. Suivant les avis de Milan du commencement du mois passé, la mortalité avoit recommencé sur les Bêtes à Cornes; & selon ceux du 20. elle avoit beaucoup diminué; mais elle avoit passé aux Chevaux, dont il mouroit un grand nombre. Le Comte de Peterborough avoit passé à Milan pour se rendre derechef à la Cour de Turin. On ne parloit point du départ du Prince Electoral de Saxe, qui continuoit de faire toujours son séjour en cette Ville.

VI. Le Maréchal Comte de Tann étant arrivé de Turin le 12. de Juillet à Suze, & aprenant que les Ennemis, après s'être assemblez du côté de Briançon, étoient entrez dans la Vallée d'Oulx, alla lui même reconnoître Exiles, & étendit son Armée de maniere qu'elle couvroit cette dernière Place & Fenestrelle. Quelques jours après ce Comte fit marcher son Armée, & ayant posté huit Bataillons près de S. Colombar & autant aux environs d'Exiles, il vint se poster à Chaumont, se tenant toujours également à portée de S. Colombar & du Col de la Fenêtre, & ayant jetté cinq
L 7 Ba-

Bataillons à Fenestrelle, & donné ordre au Baron de S. Remi de s'emparer de la Vallée de Sture, en se postant, comme il fit, entre les Barricades & Pierre-porte. La Cavalerie décampa à peu près dans le même tems d'Orbassan, & marcha du côté de Pignerol, à la Marfaille & à Vigorne pour la commodité des Fourages.

Là-dessus les Ennemis attaquèrent le 22. du même mois la Redoute de S. Colomban proche d'Exiles; mais ils furent repouffez avec beaucoup de vigueur & non sans perte; ayant seulement eu le bonheur de se maintenir sur une petite hauteur du Voisinage, mais dont la possession ne leur donne aucun avantage considérable. Ils firent ensuite une seconde tentative pour s'emparer de la hauteur nommée de Cornaccione, dans le Marquisat de Suze; mais ils furent encore obligez de se retirer avec tant de précipitation qu'ils abandonnerent deux pièces de Canon qu'ils avoient amenées pour cette Expédition. Le Baron de S. Remi, dont on a parlé ci-dessus, pénétra au contraire par la Vallée de Barcelonette jusqu'à Arne, dont il avoit chassé les Ennemis.

Les deux Armées étoient encore à
peu

peu près dans la même situation le 24. du mois passé, sçavoir les Alliez à Chaumont, & les François à leur Camp d'Oulx, où ils avoient fait venir leur grosse Artillerie de Briançon par le Mont Genevre dès le commencement d'Août. On ne sçait pas quel a été leur dessein en faisant venir cette Artillerie; puis qu'ils n'ont rien entrepris jusqu'à présent, si ce n'est qu'ils craignent que les Alliez, ausquels le Fourage devient fort rare à leur Camp de Chaumont, pourroient entreprendre de forcer les passages de la Vallée de Bardonnasso, où il y en a une grande quantité, & où les Ennemis ont même un Magazin. Les Batail. François, qui étoient dans la Vallée de Maurienne avec 1. Régim. de Drag., s'étoient postez vers S. André: & 14. Compagnies de Grenadiers s'y étant aussi rendus du Camp d'Oulx, par le Col de la Rouë, ces Troupes avoient marché ensemble vers Termignon. Les Alliez, sur cet avis, avoient fait avancer un Détachement du côté de la Novalaise pour soutenir un Lieutenant Colonel, qui commande aux Postes d'Arpont & autres du Mont-Cenis, au pié duquel les Ennemis ont envoyé un petit Détachement, qui a enlevé à
Lane-

Lanebourg, Bramand & autres lieux voisins, les Sindics & les Bêtes de Voiture, pour empêcher ces Communautés, selon la défense qu'ils leurs en avoient déjà faite, de fournir aucuns Fourages aux Alliez.

Les dernières lettres de Turin portoient, que la Duchesse de Savoye étoit partie de cette Ville le 6. du mois passé, pour se rendre avec les Princes ses Fils au Château de Massino, où Elle devoit prendre avec eux les Eaux de S. Maurice, & passer les chaleurs dans cet agréable séjour; mais que le Duc étoit resté à Turin, où Son Altesse Royale continuoit de s'appliquer aux affaires. Le Comte de Peterborough arriva en cette Ville vers le milieu du mois passé, & fut à sa première Audience plus de deux heures en Conférence avec Son Altesse Royale. Il en eut ensuite plusieurs autres, mais sa Négociation a été tenue fort secrète. Ce Comte avoit aussi été saluer la Duchesse & les Princes à Massino, & étoit parti de Turin le 24. pour retourner à Milan. La Cour avoit reçu des lettres du Marquis de Prié, Ambassadeur de Sa Majesté Imperiale à Rome, par lesquelles ce Ministre donnoit avis, que dans une Audience il avoit eu un

long

long entretien avec le Pape sur les Differens de la Cour de Rome & de celle de Savoye, & que cette Conférence s'étoit passée à la satisfaction des deux Partis. Le Duc a donné des ordres pour garnir d'Artillerie, de Munitions & des autres choses nécessaires les Villes d'Alexandrie, de Valence & de Casal, qui ont été cédées à Son Altesse Royale dans le Milancz & le Montferrat.

Reflexions sur les Nouvelles de Rome & d'Italie.

C'EST qu'on fit de Reflexions dès le mois dernier, sur la part que la Cour de Rome paroïssoit prendre dès lors aux troubles de Suisse, se justifie assez par la suite des Nouvelles qu'on vient de lire. Mais si le Public devina si juste dès ce tems là, que les Prières que le Pape avoit instituées, avoient pour but le succès de la Guerre des Cantons Catholiques contre les Protestans; on n'eut peut-être pas tort d'avancer que les secours promis dès lors à ces premiers, que les Prêtres & les Moines ne manquoient pas de faire sonner fort haut, n'ont peut-être pas

pas peu contribué à faire révolter les Païsans & à obliger les Cantons Catholiques à violer le Traité que les Députés de Lucerne & d'Uri avoient déjà signé avec ceux de Zurich & Berne. Quoi qu'il en soit, il est constant que la somme que le Pape envoya à son Nonce pour le secours des Cantons Catholiques étoit fort modique, pour de pareils besoins; & que la Cour de Rome auroit sans doute mieux fait de ne pas s'opposer à une Paix déjà conclüe, que d'animer à la continuation de la Guerre, contre de puissans Ennemis, des Peuples que chacun sçait n'être pas riches, pour ne leur fournir ensuite que de si foibles secours.

On pourroit sur toutes choses se scandaliser du terme de *Persecutez*, dont les Nouvelles publiques marquent, que le Pape s'est servi dans les Brefs qu'il a adressés aux Princes Catholiques, pour les porter à secourir ou à défendre les Suisses de cette Religion. Il faut convenir en effet, pour sauver la bonne foi du S. Pere en cette occasion, qu'elle s'est laissé surprendre dans le fait, & que Sa Sainteté doit avoir été très mal informée, puis qu'aucune des Puissances mêmes, qui ont eu du penchant pour le parti de l'Abbé

l'Abbé de S. Gal, ne se sont avisées jusques ici de traiter cette rupture de Guerre de Religion. On a pu voir dans les Manifestes & autres Pièces authentiques qui ont paru dans ce Journal, que l'affaire du Tokkembourg est un Différent politique, qui ne regarde que des Droits de Souveraineté, que l'Abbé de S. Gal a voulu étendre sans raison sur ses Sujets, & dont les Catholiques se sont également plaints avec les Protestans; les uns & les autres ayant imploré de concert la Protection de Mrs. de Zurich & de Berne, contre les vexations de ce Prélat. On ne voit pas que les motifs de la Guerre aient pu changer par le succès qu'ont eu les Armes des Cantons Protestans, si ce n'est par la jalousie que les Catholiques en ont pu concevoir; mais on peut dire que ç'a été leur faute, puisque s'ils n'avoient point pris le parti de l'Abbé de S. Gal, il se seroit apparemment mis de lui-même à la raison, sans qu'il eût été nécessaire de répandre tant de sang. Comment peut on donc après cela nommer les Cantons, qui ont pris le parti de l'Abbé de S. Gal, *les pauvres Suisses Catholiques persecutez*?

VI. Le reste des Nouvelles d'Italie,

260 *Mercuré Historique* &

lie, font si peu considérables qu'on peut bien passer par dessus, pour appliquer quelques-unes de nos Reflexions aux Nouvelles de Piémont; encore n'aurons nous pas lieu de nous y arrêter long-tems. La Guerres'y fait cette année, à la maniere des précédentes, c'est à dire, qu'on s'y est mis de part & d'autre en Campagne dans la vûe seule d'y demeurer sur la Défensive, & de s'empêcher réciproquement de faire quelque nouvelle Conquête, ou de pouvoir faire des Courfes & étendre les Contributions. Ce sera là apparemment le manege des deux Armées jusqu'à ce que les Neiges ayent bouché les passages des Alpes; & l'on paroît d'autant moins disposé à entreprendre quelque chose de considérable de ce côté-là, qu'il n'y a point d'endroit, selon les lettres qu'on en reçoit, où on se flate plus d'une Paix prochaine & générale.

NOUVELLES DU
NORD.

I. **Q**Uoi que les Nouvelles de Moscou portent, que M. Lupochin en étoit parti pour aller trouver le Sultan de la part du Czar, & lui porter la Ratification de la Paix avec des presens considérables, & que les Nouvelles de la Haute Pologne marquent, qu'il étoit arrivé le 10. du mois passé à Nimirov; des Lettres de la même Ville de Moscou du 28. Juillet marquent, que le Velt-Maréchal Czeremehof s'étoit mis en marche avec un Détachement de Grenadiers, & un train d'Artillerie, pour se rendre en l'Ukraine, & s'opposer aux courfes que les Tartares jaloux de la Paix pouvoient faire de ce côté-là.

Quelques avis de Finland marquent, que les Généraux Moscovites Apraxim & Galliczin, avoient forcé les Rétranchemens des Suédois près de Boago, & qu'après s'en être rendus maîtres, ils étoient entrez plus avant dans le Païs, dans l'intention de faire le Siège de la Forteresse d'Abo.

II. L'Aga Turc, qui avoit été envoyé

NOU.

262 *Mercure Historique &*
voyé au Grand Maréchal de la Couronne, de la part du Grand Visir, suivant les Nouvelles de Warsovie, étoit parti pour retourner à Constantinople, & avoit déjà passé à Caminiee le 24. du mois de Juillet. Les Palatins de Podolie & de Bielsk ont été nommez comme Commissaires avec les Envoyez Turcs qu'on attend, afin de régler la marche du Roi de Suede pour retourner dans ses Etats. D'un autre côté rien n'est plus incertain que ce que les nouvelles publicent du départ de ce Prince. Les unes veulent qu'il se dispose tout de bon à partir, & que le Grand Seigneur avoit même fixé le jour qu'il devoit se mettre en voyage, & les autres marquent précisément, que S. M. Suedoise doit passer l'Hiver à Bender, & qu'il avoit déjà fait faire tous les préparatifs pour cet effet.

Cependant le Palatin de Mazurie, nommé pour aller à Constantinople, en qualité d'Ambassadeur de la République de Pologne, étant parti de Dantzic au commencement du mois passé, arriva le 6. à Warsovie, où après avoir fait son Testament, & avoir reçu la Bénédiction de M. Erba, Nonce du Pape, & de l'Evêque de Posnanie, il partit le 12. pour se rendre

Politique. Septemb. 1712. 263
dre sur ses Terres aux environs de Lublin, & se préparer à son voyage, en attendant les nouvelles des mesures que l'Aga nouvellement retourné de Pologne aura prises à Constantinople. L'Armée de la Couronne est presentement campée à Tarnaguzza, à 7. lieuës de Lublin.

Les Partis du Palatin de Kiovie continuent à faire des courses de tems en tems, & sont assez souvent battus. Le Colonel Bruchowski en défit encore un à la fin de Juillet auprès de Stanislawawo, & on dit que le Roi de Pologne a eu avis par un Exprès qu'un Détachement de l'Armée de la Couronne en avoit battu un autre de près de 2000. hommes. Le Général Kofpeth avoit aussi arrêté il y a quelque tems dans la Haute Pologne un Lieutenant Colonel, qui avoit envoyé en secret des Lettres Circulaires à la Noblesse de la Province, pour l'engager à tâcher d'enlever la suite & les équipages du Roi. D'un autre côté on a des avis que le Général Grudzinski continuoit à faire des pratiques dans le Royaume, & que le Staroste Brobruski Sapiecha, exerçoit toute sorte d'hostilitez contre les Troupes Saxones, & même contre celles de la Cou-

Couronne qui sont actuellement en Prusse, en ayant fait conduire quelques Officiers & des Soldats prisonniers à Graudents.

On assure que le Roi de Pologne a fait publier des Universaux pour le 13. de ce mois. Des avis de Leopold du 17. du mois passé marquent, que le feu ayant pris par accident à une maison, avoit réduit en cendres un tiers de la Ville. Quelque Lettres de Danzig portent, que le différent que la Régence de cette Ville avoit avec le Roi de France, touchant l'entrée libres de ses Vaisseaux dans les Ports de ce Royaume, étoient accommodez. Elles ajoutent que M. Dirk d'Omburg, Commissaire Hollandois, y étoit décedé le 25. du mois passé, & que son Corps avoit été embaumé pour être transporté à Utrecht, lieu de sa naissance.

III. Les Vaisseaux Marchands Hollandois conduits à Stockholm, suivant des avis de cette Ville, y avoient été déchargez, & les Marchandises mises dans les Magazins du Roi, en attendant les ordres de Sa Majesté Suedoise; mais le bled avoit été envoyé à Stralsund. Un Bâtiment de Carls-croon arrivé à Lubec vers la fin du mois

mois passé, avoit rapporté que l'Armée Navale de Suede étoit sur le point de mettre à la voile du Port de cette première Ville, & que le Général Steinbok avoit emprunté de la même Ville 300. mille florins sur certains Revenus de Suede. Les Lettres de Copenhague du 6. marquent, que les Suedois ayant eu avis qu'une des Escadres de la Flote avoit fait voile pour la Norvegue, & une autre pour la Pomeranie, ils étoient sortis de Carls-croon avec une Flote de 24. Vaisseaux, pour venir chercher l'Amiral Guldenleu, qui n'avoit plus que 16. Vaisseaux dans la Mer Baltique; & que les deux Flotes s'étant cotoiées deux ou trois jours, celle de Danemarck, qui se trouvoit trop foible s'étoit venu mettre à l'Ancre à une demi lieuë de la même Ville de Copenhague.

Il y a des avis de Norvegue, qui disent que la Ville de Frederickstad avoit été presque entièrement réduite en cendres, n'en étant resté que 8. maisons avec une Eglise.

IV. La Guerre de Pomeranie se pouffe toujours ce semble avec assez de lenteur, vû les grandes forces que le Czar a presentement dans cette

Tome LIII. M Pro-

Province. S. M. Czarienne après s'être abouché avec le Roi de Pologne à Landsberg sur la Warté, où ses deux Monarques resterent deux jours ensemble, se rendit à Suetz le 4. du passé, & delà à son Armée, pendant que le Roi de Pologne alla passer quelque jours à Meseritz. L'Épouse de S. M. Czarienne étant partie de Thorn, arriva aussi à Suetz quelques jours après, & en partit le 10. du même mois pour aller joindre son Epoux.

Plusieurs avis de Pomeranie portent que le Czar avoit été reconnoître en personne la Forteresse de Stralsund, à la tête de trois mille Fantassins Saxons ou Moscovites, de deux mille Chevaux Saxons, & de six cent Dragons Moscovites. Ces avis ajoûtent, que le Duc de Saxe-Weissenfels, ayant pris les devans deux heures auparavant avec 500. Chevaux, avoit rencontré à une demie lieuë de Stralsund 15. Escadrons Suedois, qui l'avoient obligé de se retirer, après avoir reçu un coup de feu à la cuisse, un autre au pié, & plusieurs autres dans son Surtout, & avoir perdu environ trente Cavaliers qui furent tuez, & un Cornette qui fut fait prisonnier. On trouva aussi 17. Cavaliers Suedois sur la place, sans

Politique. Septemb. 1712. 267
sans ceux que les prisonniers dirent qu'ils avoient emportez dans la Ville.

D'autres avis marquent, que l'Escadre Danoise dont on a parlé ci dessus, qui consiste en 18. Vaisseaux de Guerre & 180. Bâtimens de Transport, étoit arrivée sur les Côtes, & que S. M. Czarienne avoit été régalez par l'Amiral Danois pendant deux jours sur ses Vaisseaux; & selon les Lettres particulières de Gripswalde du 23. du mois dernier, l'Artillerie Danoise qui y étoit arrivée, devoit être débarquée dans six jours.

Ce qu'on a débite touchant les projets de cette Campagne en Pomeranie depuis le mois passé, à varié presque tous les ordinaires. Tantôt on devoit faire tout à la fois le Siège de Stetin & de Stralsund, tantôt on avoit abandonné le Blocus de cette première Place pour assiéger avec plus de succès la seconde. Maintenant & depuis l'arrivée du Roi de Pologne, il a été, dit-on, resolu de suspendre le Siège de Stetin pour attaquer l'Isle de Rugen, & ensuite la Ville de Stralsund. La décente avoit été fixée au 10. ou au 12. de ce mois, & on avoit déjà assemblé 150. Bâteaux pour cette entreprise: ainsi on ne doit pas être long-tems

sans aprendre le succès qu'elle aura eü.

V. Aprés que le Roi de Danemark eut fait heureusement prendre Terre à ses Troupes, ainsi qu'on le marqua dans le dernier Mercure, & que S. M. Danoise eut fait investir la Ville de Stade; Elle songea à faire commencer le Siége de cette Place sans perdre de tems; mais comme la grosse Artillerie qu'on attendoit de Fredericks-oort & de Saxe, n'étoit pas encore arrivée, non plus que les autres choses nécessaires pour un Siége, on se contenta de tenir la Place exactement bloquée. La Garnison forte d'environ 300. hommes, & commandée par le Major Général Stakelberg (sans compter quelques Troupes Prussiennes du Cercle, commandées par le Colonel Schueder, qui étoient alors dans la Contrescarpe) fit cependant plusieurs Sorties, & une entr'autres de 150. hommes le 10. du mois passé, pour essayer de rompre certaines Dignes, au moyen dequoi elle auroit pü noyer une grande espace de terrain marécageux; mais les Suedois furent entièrement battus, un de leurs Lieutenans Colonels & deux Capitaines ayant été faits prisonniers avec soixante Soldats, & le reste du Détachement

ment ayant été tué ou repoussé dans la Ville. Enfin l'Artillerie Danoise de Frederickssoort ayant descendu la Steur dans 16. Barques, arriva le 12. au Camp. Celle de Saxe qui consistoit en 40. pieces de 24. livres de balle & 3. de 12., avec 20. Mortiers, 6000. boulets, beaucoup de bombes, & 2000. quintaux de poudre, aborda aussi le 11. à Buxtehude, d'où elle fut conduite les jours suivans par Terre à l'Armée des Assiégés.

Les Lignes de circonvallation étant entièrement achevées, & tout étant prêt pour commencer le Siége dans les formes, la Tranchée fut ouverte la nuit du 20. au 21. du mois passé, sans autre perte que d'un mort & de deux blessez. Deux Ecclesiastiques sortirent de la Place, pour prier qu'on épargnât les Eglises, & on leur répondit qu'on les ménageroit le plus qu'il seroit possible. On fit sommer le Gouverneur par un Officier de se rendre, en lui représentant qu'étant prisonnier du Czar, il n'y auroit pas de grace à espérer pour lui, s'il continuoit à se défendre; mais il répondit qu'il le feroit tant qu'il auroit de la poudre & du plomb. Les Troupes du Cercle dont on a parlé, qui étoient

M 3

dans

dans les dehors de la place, en fortirent le 24. & s'embarquerent à Buxtehude, pour être transportez par eau à Hambourg.

Quelque diligence qu'on fit les Batteries ne purent être prête que le 29. On commença ce jour-là à six heures du matin à tirer sur la Ville de 3. Batteries de 16. pieces de canon chacune, & d'une de 12. Mortiers, en sorte qu'on vit bien-tôt paroître le feu en 5. differens endroits. On cessa de Bombarder sur les 10. heures, mais on continua de tirer du Canon, de sorte que les Batteries des Assiégez furent entièrement demontées ce même jour-là, à la reserve de 7. ou 8. pieces de canon. Le 30. on recommença à tirer tant du Canon que des Mortiers, & le Gouverneur demanda à faire sortir quelques Femmes de la Place, ce qui lui fut refusé. Le Colonel Wilster fut tué le même jour d'un coup de Mousquet à la Tranchée. La nuit du 30. au 31. les Assiégeans donnerent l'Assaut à la Contrescarpe, & y prirent poste avec peu de perte. On recommença le feu des Batteries le lendemain à 7. heures du matin, sur quoi les Assiégez battirent la Chamade, & après qu'on leur eut envoyé dans la

Place

Place le Colonel Schak & le Major Aderkas pour Otages, ils en firent sortir le Colonel Olton & le Major Spar pour faire la Capitulation. La contestation dura depuis 8. heures du matin jusqu'à 6. heures du soir sans qu'on pût s'accorder, parce que les Assiégez prétendoient sortir avec toutes les marques d'honneur, & qu'on pardonnât au Commandant de la Place & à 400. Deserteurs, qui avoient quitté l'année précédente l'Armée Danoise en Pomeranie, & que les Assiégez vouloient que la Garnison se rendit prisonniere de Guerre. On recommença donc à tirer de part & d'autre sur les 7. heures du soir, & on prit poste dans un autre endroit de la Contrescarpe.

Le 1. de ce mois on continua de battre en Brèche, & on fit les préparatifs pour passer le Fossé. La nuit du 2. au 3. on commença l'attaque de la Contregarde, & on s'empara la nuit suivante des Ouvrages extérieurs jusqu'au Fossé capital. Enfin les Assiégeans ayant battu le 6. pendant plusieurs heures un Ravelin, situé vis-à-vis de la Courtine, mis leurs Pontons sur le Fossé, & préparé toutes choses pour donner l'Assaut, le Comman-

M 4

dant

dant ne jugea pas à propos de l'attendre; mais ayant fait battre de réchef la Chamade à 10. heures du soir, rendit la Ville à discrétion. La Garnison, tant de la Place que du Fort de Swinger, fut d'abord faite prisonnière; mais de manière que les Officiers garderont leurs Epées, & les Soldats leurs hardes. On fit ensuite entrer 3000. Danois dans la Ville, auxquels il fut défendu par ordre du Roi, de faire aux Bourgeois le moindre mauvais traitement. La Garnison n'étoit plus que de 800. hommes lors qu'elle sortit, & S. M. Danoise assura de sa grace le Major Général Stakelberg, qui la commandoit. Le Roi a nommé le Major Général-Ente, pour Commandant de Stade; mais le Général Scholt en a, dit-on, été fait Gouverneur.

Reflexions sur les Nouvelles du Nord.

LEs choses commencent à prendre une nouvelle face du côté du Nord, & cette Campagne en apparence fera plus décisive que les précédentes dans ces quartiers-là. Le Sié-
ge

ge de Stade, qui vient de s'achever, a été poussé avec assez de vigueur, & il semble qu'on n'a pas mal employé le tems depuis l'ouverture de la Tranchée devant cette Place. Il ne paroît pas non plus que ce Siége ait coûté beaucoup de monde aux Danois, vû la belle défense des Assiégés & la quantité de monde qui leur manque: au moins, si la Garnison a été de 3000. hommes, comme on l'a dit, & qu'il ne s'en soit trouvé que 800., comme on le vient de voir, à sa Sortie. Tout ce qu'il y auroit presentement à craindre, après le succès de cette entreprise du Roi de Danemarck dans le Duché de Breme, c'est que la maladie contagieuse, qu'on dit avoir été déjà remarquée en plusieurs endroits de cette Province, & qu'on croit même avoir été dans la Ville de Stade, ne vint à se communiquer & à s'étendre dans quelques autres endroits ou dans l'Armée Danoise même. C'est sans doute pour prévenir un si funeste malheur, que le Roi de Dannemarck, par une précaution toute prudente, n'a pas voulu que les Danois, qui sont entrez dans Stade, logent d'abord chez les Habitans de cette Ville; & que S. M. a ordonné qu'ils camperont autour

des Ramparts, jusqu'à-ce qu'on soit plus assuré de l'état de la santé de ces mêmes Habitans. La Garnison Suédoise, nouvellement sortie de la Place, par la même raison ne sera pas conduite ailleurs avant qu'on soit assuré qu'elle est exempte de tout mauvais air; & on lui a marqué un endroit proche du Fort de Swinger, où on assure qu'elle sera obligée de faire la quarantaine.

Les préparatifs de l'attaque de l'Isle de Rugen, & ensuite de la Ville de Stralsund, ne promettent pas au Czar & au Roi de Pologne un moindre succès en Pomeranie, que celui que vient d'avoir le Roi de Danemarck dans le Duché de Brene. Cependant, l'entreprise paroît un peu plus difficile, parce qu'il s'agit d'une Expédition sur Mer pour se rendre maître de l'Isle de Rugen; & que le succès d'un Débarquement à la vûe de l'Ennemi, dépend de beaucoup de circonstances qui en rendent l'événement beaucoup plus douteux, quelque peu considérable que soit le trajet, qu'il n'arrive ordinairement dans les desseins qui s'exécutent sur Terre. On n'est pas même assez précisément informé, si pour se rendre maître de l'Isle dont il est ques-

tion,

tion, il ne seroit pas nécessaire d'être absolument maître de la Mer: Car en ce cas là, on ne voit pas qu'on fût en état de commencer l'entreprise avant que l'Armée Navale des Danois eût été rejointe par ses Escadres, puis qu'on avouë à Copenhague, que l'Amiral Guldenleeuw, qui n'a plus que 16. Vaisseaux, n'oseroit tenir la Mer, depuis que la Flote Suédoise, qui en a plus de 24. & d'un plus haut rang, est sortie de Carelsroon, dans le dessein de porter du secours dans l'Isle même qu'on se propose d'attaquer; d'où ils prétendent le jeter ensuite dans les Places qui en auront le plus de besoin. Peu de tems nous apprendra ce qu'on doit attendre de pareilles dispositions.

NOUVELLES DE TURQUIE, DE HONGRIE, D'AL- LEMAGNE, ET DE SUISSE.

I. **A** la vûe des Nouvelles de Constantinople, on retombe dans la perplexité, vû la diversité des avis qui nous en viennent au sujet du départ du Roi de Suede. Une partie de

M 6

ces

ces avis disent positivement, que le Voyage de Sa Majesté Suédoise ne se fera point cette année, que le Grand Seigneur y consent lui même, que le Ministre d'Angleterre agit de concert avec celui de France pour le Roi de Suede, & que M. Funck, Envoyé de Suede, a porté la Cour Ottomane à examiner de nouveau le Traité fait avec le Czar, afin de lui faire remarquer le desavantage qui en doit revenir aux Turcs & au Roi son Maître: En un mot, si on en croyoit plusieurs lettres, & particulièrement les Suédois, le Grand Seigneur ne seroit pas fort éloigné de rompre le Traité, & de renouveler la Guerre avec les Moscovites.

D'un autre côté, on a des avis positifs que les choses en sont toujours aux mêmes termes qu'elles étoient il y a deux mois. On voit des lettres du Baron de Schaffirof au Général Ronne, dattées de Constantinople du 14. Juillet, par lesquelles ce Baron marque à ce dernier, qu'il attendoit avec beaucoup d'impatience la Ratification du dernier Traité par Sa Majesté Czarienne; ayant déjà reçu le consentement de la République de Pologne pour le libre passage du Roi de Suede
par

par les Terres de ladite République.

D'autres avis du Résident de l'Empereur du milieu du même mois portent, „ qu'à la vérité le Roi de Suede „ avoit fait faire quelques Magasins „ & quelques préparatifs pour rester „ encore quelque tems à Bender; „ mais que le Sultan y avoit envoyé „ deux Bachas avec un gros Convoi „ d'argent, de Chevaux, de Mulets „ & de Chameaux, lesquels devoient „ fortement presser le Voyage de Sa „ Majesté Suédoise. Qu'ils avoient „ ordre de lui faire entendre de nouveau, qu'il persévéroit dans la résolution d'observer le Traité fait avec le Czar; & que comme le terme de trois mois, porté par le Traité „ pour le départ de ce Prince, étoit „ déjà écoulé; Sa Majesté ne pouvoit „ pas espérer de faire un plus long séjour à Bender. On croit même devoir faire d'autant plus de fonds sur cette Nouvelle, qu'elle s'accorde du tout avec les lettres de l'Envoyé de Hollande.

Une troisième Lettre de Constantinople du 31. du même mois de Juillet, semble confirmer ce que dessus. Elle assure, „ que les affaires conti- „ nuoient à prendre un bon train en

" faveur des Moscovites, & que le
 " crédit des Suedois alloit en dimi-
 " nuant. Que la Porte Ottomane
 " étoit entièrement disposée à faire
 " accompagner cet Eté le Roi de Sue-
 " de par la Pologne avec une petite
 " Escorte : Qu'on attendoit seule-
 " ment pour cet effet le consentement
 " de la République de Pologne, le-
 " quel on recevoit incessamment par
 " le retour de l' Aga, qui avoit été en-
 " voyé au Comte de Sieniawski, pour
 " convenir de la route que doit pren-
 " dre Sa Majesté Suedoise, pour re-
 " tourner dans ses Etats.

On peut ajouter à ceci, comme une
 marque certaine de la considération
 qu'on a à Constantinople pour le Mi-
 nistre du Czar, la permission qu'il a
 eue, de faire des réjouissances publi-
 ques, au sujet de la Fête de Sa Ma-
 jesté Czarienne; dont voici le détail.

Le 10. de ce mois, Fête de S. Pierre
 & de S. Paul, dont le Czar porte le nom,
 le Baron de Schaffroff, Vice Chancelier de
 S. M. Czarienne, son Conseiller Privé,
 & son Ambassadeur Extr. & plénipoten-
 tiaire à la Porte Ottomane, donna un Fes-
 tin à cette occasion, & pour célébrer en
 même tems l'Anniversaire de la fameuse
 Journée de Pultowa, quoi qu'il l'eut déjà

so-

solemnisée deux jours auparavant par des
 illuminations dans son Hôtel. On avoit
 convié à ce Festin tous les Ambassadeurs qui
 résident ici, de même que le Résident de
 l'Empereur, le Vicaire du Pape, les Se-
 cretaires des Ambassadeurs & ceux des In-
 terpretes, avec les principaux Marchands
 de toutes les Nations; de sorte qu'il y avoit
 plus de 100. personnes conviées, qui furent
 régalingées à 7. Tables dans differens Apar-
 temens, avec une magnificence extraordi-
 naire. Pendant le repas, il y eut un Con-
 cert de Musique, composé de toutes sortes
 d'Instrumens & de belles voix Italiennes;
 & l'on fit jouer des Fontaines de Vin.
 Après quoi, on donna à la Compagnie le
 divertissement de la Comedie en Langue
 Moscovite & Italienne. Le Secrétaire,
 Interprete Moscovite, prononça ensuite le
 Panegirique de S. M. Czarienne en Latin,
 & un autre récita des Epigrammes sur le
 sujet de la Fête, au contentement des Au-
 diteurs, &c. Les Colonels des Janissaires
 de la Garde avoient embelli la Porte de
 l'Hôtel des Ambassadeurs de S. M. Czarienne,
 de festons de palmes, de lauriers,
 &c.; dont le Vice-Chancelier leur témoi-
 gna sa satisfaction par un présent. Le soir,
 il y eut des Illuminations aux Fenêtres &
 autour de l'Hôtel, avec des Emblèmes sur
 les actions Héroïques de S. M. Czarienne,
 &c. On fit allumer un beau feu d'Artifice,
 consistant en 3. Caisses, qui représen-
 toient

280 *Mercuré Historique* &
toient les Armes de S. M. Cz., son nom en
Chiffre, & la Ville de Pultowa, avec
plusieurs Descriptions & Emblèmes, &c.
Il y avoit 2. Décorations aux côtez de ce
Feu, représentant chacune deux Cœurs
unis, avec cette Inscription à l'ane, Vive
l'Empereur Pierre I. & l'Imperatrice Ca-
therine, & à l'autre, Vive le Prince Im-
perial Alexis & la Princesse Imperiale
Charlotte: Ces deux Décorations restèrent
illuminées cette nuit-là, & pendant les
deux suivantes. La Fête se termina par un
Bal, qui dura jusqu'au lendemain matin,
pendant lequel on servit une Collation, &c.

Voici tout ce qui se debite d'opposé,
au sujet des Nouvelles de Turquie, sur
quoi le Lecteur pourra choisir ce qui
lui paroîtra de plus vrai-semblable.
Il faut encore ajoûter à ce que dessus,
que M. Forner, Premier Interprete
de l'Empereur, étant arrivé à Con-
stantinople le 3. de Juillet avec sa suite
& les Presens pour le Grand Seigneur,
M. de Dalman y avoit fait son Entrée
publique le 5. en qualité d'Inter Non-
cé de S. M. Imperiale. Qu'il avoit
été reçu avec de grands honneurs, &
conduit par les principaux Officiers
Turcs & la Garde des Janissaires, jus-
qu'à son Logement. Que le 10. il
avoit eu sa premiere Audience publi-
que

Politique. Septemb. 1712. 281
que du Grand Visir, & avoit été con-
duit le 16. à celle du Grand Seigneur,
auquel il avoit donné part de l'Elec-
tion de l'Empereur & de son Couron-
nement, &c.

II. Les choses étoient encore à peu
près à la Diète de Presbourg sur le mê-
me pié où nous les laissons dans le
dernier Journal, & lors que l'Empereur
partit de cette Ville le 3. du passé pour
retourner à Vienne. Les Etats de
Hongrie ont continué à demander
l'entier rétablissement de leurs Privile-
ges, & les Protestans en particulier à
insister sur une pleine Liberté de Con-
science. Un Seigneur de ce Parti,
nommé Radey, avoit representé, dit-
on, à S. M. I., au sujet d'un certain
Serment qu'on vouloit exiger des Pro-
testans, que l'unique moyen de main-
tenir la Paix en Hongrie étoit d'accor-
der le Libre Exercice de la Religion;
puis qu'il y avoit un si grand nombre
de Protestans, que si l'on partageoit ce
Royaume en huit parties, ils s'en trou-
veroient plus de sept de Protestans.
L'Empereur, à ce qu'on assure, est
très disposé à contenter ces derniers;
mais les Députez du Clergé remuent
Ciel & Terre, tant auprès de Sa Ma-
jesté Imperiale qu'auprès de ses Mini-
stres,

stres, pour l'en détourner; & ce Prince répondit aux dernières instances qui lui furent faites en dernier lieu, par quelques Membres de ce Corps, contre la Tolerance ou la Liberté de Conscience, „ qu'il étoit obligé de „ suivre les Traitez de Presbourg & „ de Sendomir, qui avoient été faits „ par ses Ancêtres. Les Ministres étoient occupez, selon les dernières lettres, à examiner, en quoi les Articles proposez par la Diète diffèrent des dernières Résolutions de l'Empereur; & quoi qu'il s'y trouvât encore quelque différence, on espéroit que cela s'accommoderoit, & que Sa Majesté Imperiale se rendroit à Presbourg le 1. de ce mois, pour mettre fin à cette Séance de la presente Diète.

Quelques avis marquent, que le Prince Ragotzi avoit refusé les Conditions du Pardon, que S. M. Imperiale lui avoit fait offrir de nouveau; & que quelques Troupes de Mécontents avoient paru dans les Montagnes & dans les Lieux couverts, où ils exerçoient des Brigandages; sur quoi quelques Régimens campez aux environs de Presbourg, devoient s'aller joindre à d'autres Troupes de Transilvanie,

silvanie, pour s'opposer à toute sorte de remuement.

III. L'Empereur en partant de Presbourg vint concher au magnifique Château de Petronelle appartenant au Comte de Traun, d'où S. M. I. se rendit en chassant le 4. au soir à Vienne, où Elle assiste journellement aux Conférences qui se tiennent sur les affaires presentes. L'Empereur étant très satisfait du procédé du Prince d'Anhalt Dessau, au sujet des réponses que ce Général des Troupes Prussiennes fit au Duc d'Ormond, lors que ce Général Anglois lui proposa de se séparer de l'Armée des Alliez, lui écrivit de Presbourg la Lettre qui suit.

ILLUSTRE ET TRES CHER PRINCE,

Votre Altesse a témoigné en toutes occasions sa sincère & équitable affection pour le Bien public & pour notre Maison Archiducule, & vous n'avez jamais cessé d'en donner des preuves; mais vous l'avez particulièrement fait paroître par cette ferme résolution que vous avez prise depuis peu, de votre propre mouvement & par zèle pour votre Patrie, contre le Duc d'Ormond, Capitaine Général des Troupes Angloises, lors qu'il a voulu séparer les Troupes Royales de Prusse, en même tems que
les

284. *Mercuré Historique & Politique.*
les Troupes Angloises, d'avec celles des autres Alliez en Flandres. Outre le remerciement que Nous en faisons ici à V. A. en particulier, vous devez être persuadé que Nous n'oublierons jamais une action si digne de louange. Et comme Nous nous tenons assuré, que V. A. continuera ce qu'Elle a si glorieusement commencé, Nous nous promettons que vous travaillerez encore à soutenir la Cause commune, qui dans ces contre-tems fâcheux se trouve en péril, aussi bien que la gloire acquise par les Armes victorieuses des Alliez sur l'Ennemi commun, avec les Conseils & secours continuels de Votre Altesse, & que vous contribuerez à conduire toutes choses à une heureuse fin; puis que S. M. le Roi de Prusse a de nouveau fait déclarer, à sa gloire éternelle, que, selon ses engagements aux quels sa prudence & sa constance l'obligent de se tenir attaché, sa sincère affection pour l'Allemagne tendoit avec persévérance à ce même but. Aussi V. A. doit elle demeurer persuadée, qu'en toutes occasions Nous ne manquerons pas de reconnoître votre Zèle, & de vous donner des marques de notre faveur & de notre affection Impériale. Donné en notre Château de Presbourg le 25. Juillet 1712., &c.

Signé,

CHARLES.

Quel-

Politique. Septemb. 1712. 285

Quelques jours après le retour de l'Empereur à Vienne, les Marquis de Montenegro & de Villanova y arrivèrent de Barcelone, pour solliciter au nom des Etats de Catalogne le départ de l'Archiduchesse Marie Elisabeth, Sœur aînée de S. M. Imperiale, & leur demande leur fut accordée, & le départ même fixé au 21. de ce mois; mais on a sù depuis qu'il avoit été résolu de voir auparavant le cours que pouvoient prendre les Négociations de Paix qui se font à Utrecht. On assure que les Députez ont promis de la part des Etats d'être fidèles à l'Archiduchesse, & d'entretenir 10. mille hommes à leurs dépens pour la deffense de cette Princesse.

L'Empereur, l'Imperatrice Mere, & les deux Archiduchesses ses Filles, se rendirent le 11. au Château de Schonbrun, pour complimenter l'Imperatrice Douairière Amelie sur le jour de sa naissance, & revinrent le même jour au soir à Vienne. S. M. Imperiale donna Audiance le 12. aux principaux Membres de l'Université de cette Ville, qui s'étoient rendus au Palais dans leurs habits de cérémonie. Le Recteur porta la parole, & fit un très beau discours en Latin, pour com-

complimenter S. M. sur son exaltation au Trône Imperial : à quoi Elle répondit en peu de mots dans la même Langue d'une manière très-favorable; après quoi le Recteur, le Chancelier, les 4. Doyens de la Faculté, & les autres principaux Membres eurent l'honneur de baiser la main à Sa Majesté. Le 21. l'Empereur se rendit à l'Eglise des Augustins, où après la lecture du Bref du Pape par un Auditeur de Roite, S. M. Imperiale fit la cérémonie de donner le Bonnet au Cardinal au Piazza & de Schrottembach. Ces Eminences suivirent l'Empereur au Palais pour l'en remercier, & eurent l'honneur de servir S. M. I. à Table, mais étant couverts. Les Lettres de Vienne du 31. marquent, que le voyage de l'Empereur à Presbourg est encore différé.

Le Prince Zurichy étoit arrivé depuis quelque tems à Vienne de la part de S. M. Czarienne, pour relever, dit-on, le Baron d'Urbich, & l'on ajoute qu'il est chargé d'une commission importante. On dit que le Général Walseck doit aller auprès du Czar en qualité d'Envoyé Extraordinaire de S. M. I.

VI. Le Roi de Prusse qui huit jours

auparavant étoit allé de Berlin à Charlotembourg, en partit le 30. du mois passé pour Berbsdof, d'où S. M. devoit se rendre à Coppenick. Le Baron de Cameke, qui a fait un voyage en Pomeranie, en étoit de retour. Le Comte de Golofkin, Ministre du Czar, avoit traité magnifiquement le Prince Royal le 27. du même mois, & avoit fait présent à S. A. Royale de 12. Grenadiers Moscovites, fort lestement équippez, & de deux chevaux Turcs. Ce Prince fit aussi présent à l'Alcove qui les lui presenta d'une Médaille de 200. Ducats. La Margrave Charlotte, Douairière de Brandebourg, étoit allée à Swed, où on dit, qu'elle devoit régaler magnifiquement le Czar & la Czarienne son Epouse, le Prince Héritaire son Fils, le Prince de Menzicof, & quelques autres personnes de distinction de la Cour de S. M. Czarienne.

V. On fut surpris à Dresde, d'apprendre que le Roi de Pologne étoit allé trouver le Czar en Pomeranie, parce que le bruit avoit couru, que S. M. Polonoise avoit pris de Meseritz la route de la Haute Pologne. Ce Prince a nommé le Comte de Koff, Palatin de Livonic, & Gouverneur

du

du Prince Electoral de Saxe, auprès duquel il est actuellement à Milan, Evêque de Culm. La Comtesse de Witzthum, partit vers la fin du mois dernier pour aller trouver son Epoux; Grand Echanfon de la Cour, dangereusement malade à Swed; mais on écrit qu'il y étoit mort dès le 26. La Princesse Sophie-Marie, Duchesse Doüiairière de Saxe, Veuve du Duc Chrétien de Saxe, de la maison de Gotha, est morte aussi depuis quelques jours à Bisenberg, âgée de 50. ans. Elle étoit Fille de Louis VI., Landgrave de Hesse Darmstad, & de Marie Elisabeth, Duchesse de Holstein.

La Ville Imperiale de Nordhaufe, qui souffrit il n'y a que deux ans un grand embrasement, en vient de subir un plus terrible, puis qu'il a ruiné la Maison de Ville, l'Eglise de St. Martin, 304. Maisons de particuliers, & divers autres Bâtimens. Le Roi de Prusse qui a quelques prétentions sur cette Ville, y avoit mis un Gouverneur & une Garnison depuis quelques années.

On écrit de Hannover, qu'on est fort allarmé pour la maladie contagieuse dans tout l'Electorat. S. A. Electorale a defendu de laisser passer sur

sur ses Terres aucun Parti Suedois ou Danois, sous peine de la vie, & a ordonné des Prières publiques, pour prier le Ciel de détourner ce fleau de dessus ses Peuples.

VI. Le Duc de Wirtemberg, qui commande l'Armée de l'Empire sur le Rhin, y étant de retour de Stutgard, où il s'étoit rendu un peu avant la mort de la Duchesse sa Mere, décampa le 13. du mois passé de Rhin-Zabern avec toute l'Armée, & vint camper le 14. à la vûe des Lignes des Ennemis, vis-à-vis de la Ville de Bruk. S. A. S. ayant fait venir du Canon de Landau, & des chariots chargez d'instrumens à remuer la Terre, fit dresser trois Batteries, l'une contre la haute Ville de Bruk, l'autre contre la basse, & la troisième pour ruiner l'Encluse. Le 16. fut marqué pour l'attaque des Lignes, & le Duc avoit déjà détaché la nuit précédente le Prince Alexandre de Wirtemberg, avec cinq Bataillons, 1000. Chevaux, & 200. Grenadiers, pour prendre les Ennemis par derrière les Montagnes; mais il arriva un accident qui fit échouer toute l'entreprise. L'Infanterie se mit en desordre sur un *qui vive*, par un mal entendu, & les Troupes du Dé-

Tome LIII. N ta-

tachement firent feu les unes sur les autres sans se reconnoître, croyant tirer sur les Ennemis, qui par le bruit de cette méprise furent avertis du dessein des Imperiaux; & ce fut tout ce qu'on pût faire, de faire revenir le Détachement à l'Armée, le Prince Alexandre & plusieurs de ses Domestiques, ayant même été blesez dans cette occasion. Le Duc de Wirtemberg ne laissa pas néanmoins de canonner les Ennemis, qui ne manquèrent pas de bien répondre, jusqu'au 18, que ce Prince jugea à propos de faire reprendre à son Armée le chemin de Rhin-Zabern, où elle arriva ce jour-là. La Chancelerie Militaire avoit été brûlée par accident le jour d'aparavant qu'elle décampât d'après de cette Ville pour marcher vers les Lignes. Le 20. l'Armée décampa de Rhin-Zabern, & vint se mettre près de Germersheim, où elle étoit encore le 15. de ce mois. Les Ennemis ont fait depuis une seconde tentative pour ruiner le Pont que les Imperiaux ont à Schreik, afin d'entretenir communication avec leurs Lignes; mais l'entreprise n'a pas mieux réussi que la première fois.

VII. Avant que de nous engager
dans

dans les nouvelles de Suisse, il ne fera pas mal à propos de mettre ici une Lettre du Comte de Trautmansdorf aux Députez de Zurich, que nous aurions dû donner plutôt s'il avoit été possible; parce qu'elle fera juger de quel œil on regardoit au commencement à la Cour de Vienne les troubles de Suisse, & pourra servir à l'intelligence des Lettres du Comte de Luc. Elle paroît avoir été écrite avant les Conférences d'Arau, quoi que sans date: la voici.

MAGNIFIQUES SEIGNEURS,

JE viens de recevoir des Lettres par un Exprès de la Chancellerie de S. M. Impériale & Royale, avec ordre de notifier à Vos Seigneuries, qu'Elle ne souffrira jamais, que l'Abbé de St. Gall, Prince de l'Empire, entre de gré ou de force dans aucun accommodement avec vos deux Louables Cantons & ses Sujets Rebelles de Toggenbourg, qui puisse porter préjudice & déroger aux droits connus & incontestables de l'Empereur & de l'Empire sur le Comté de Toggenbourg, & autres Fiefs de l'Empire, S. M. Impériale ayant résolu de déclarer de nulle valeur tout accommodement qui pourroit se faire là-dessus.

N 2 C'est

C'est pourquoy l'Empereur mon Maître très debonnaire, s'attend que vos deux Loüables Cantons rétabliront la tranquillité en Suisse, & toutes choses dans leur premier état, & laisseront chacun jouïr de ses Droits & Libertez; car autrement S. M. Imperiale seroit obligée de donner dans peu des ordres très-précis pour y remedier. En mon particulier, je vous prie de prendre à cœur l'état présent de la Suisse, & de ne pas vous reposer sur le succès de vos Armes, ne souhaitant rien tant, que de pouvoir vous témoigner mon intention de vous servir en toute occasion, comme étant avec ma sincérité accoustumée, &c.

Réprenons maintenant la suite des affaires de Suisse, où nous les quittâmes le dernier Journal. On y a déjà vû * que les Cantons Catholiques demandoient la Paix avec instance, & qu'ils avoient envoyé leurs Députés dès le 3. du mois passé à Arau: l'Ambassadeur de France écrivit aussi vers le même tems une Lettre aux Cantons de Zurich & de Berne sur le même sujet, dont voici la copie.

M.A.

* Voyez le Mercure précédent, pag 182.

MAGNIFIQUES SEIGNEURS.

J'ay vû la Réponse que vous avez faite le 30. de ce mois à Messieurs les Députés Imperiaux. Je ne prétens pas entreprendre de justifier par cette Lettre la conduite & les sentimens de Lucerne & d'Altrof. Je leur laisse le soin de le faire eux-mêmes: Mais je vous propose Magnifiques Seigneurs, un Expédient qui vous paroitra raisonnable.

Vous avez entre vos mains des prisonniers Catholiques: Ordonnez à qui il vous plaira, de prendre leur déposition, & de les obliger par les voyes ordinaires de dire la vérité; infailliblement vous viendrez à la connoître, & vous conviendrez sans doute que tous les Souverains ont un égal intérêt de ne point laisser la revolte impunie. Vous me direz peut-être, que si ces deux Conseils vous demandent de l'assistance, vous êtes disposés à la leur accorder, & que vous l'avez déjà offert; j'en suis un témoin prêt à le certifier: mais vous & moi devons compatir à la foiblesse de nos Amis opprimés.

Ils ont à se garder d'une Populace qui n'est pas encore calmée: ils doivent de plus se ménager avec certaines Puissances,

N 3

qui

qui mal instruites par des Ministres infidèles, les accusent & les menacent, de manière qu'ils ne savent de quel côté se tourner.

Vous seuls, Magnifiques Seigneurs, pouvez remédier aux désordres qui sont arrivés jusqu'à présent : il faut pour cela faire des exemples, & obliger, non les Magistrats impuissans & opprimer, mais les Peuples, de vous remettre les Chefs des Communes ou Bailliages qui ont induit ces mêmes Peuples à la revolte. Si cette idée vous paroît, comme à moi, nécessaire à mettre en pratique, vous viendrez, Magnifiques Seigneurs, qu'il importe que vous envoyiez quelqu'un instruit de vos intentions, soit ici ou ailleurs; car tous les endroits sont égaux, pourvu que vous connoissiez la droiture de celles du Roi mon Maître & mon Zèle. Si vous ne prenez ce parti, vous conclurez telle Paix qu'il vous plaira; vous aurez, si bon vous semble, tous les Conseils des cinq Cantons pour Otages: mais vous n'en serez pas plus avancés; au contraire, vous serez les affaires des Paisans, & peut-être que les suites vous prouveront que vous aurez travaillé contre vous mêmes; c'est-là mon unique appréhension.

J'attends avec impatience votre ré-
pon-

ponse; car quoi qu'une partie de Messieurs les Députez des cinq Cantons soient arrivés, je ne sache pas qu'on puisse rien faire de solide, qu'en se formant un plura sur les idées que je vous expose. Je prie Dieu, &c.

Enfin les Cantons Nentres ayant aussi renouvelé leurs instances, les Députez de Zurich & de Berne se rendirent à Arau le 5. Août; mais à condition que les Troupes de ces Cantons continueroient d'agir, si on ne conclusoit pas de bonne foi dans le terme de 3. ou 4. jours. Effectivement chacun s'apliqua avec tant de soin à terminer les difficultez, que la Paix fut conclüe le 9., sur le pié du Traité ci-devant conclu avec les Députez de Lucerne & d'Uri, en y ajoutant seulement en faveur des deux Cantons victorieux les 5. Articles qui suivent.

I. **Q**ue le District dans les Provinces libres cédé au L. Canton de Berne, sera augmenté de 2. ou 3. Villages.

II. Que les Cantons Catholiques rendront auxdits deux Cantons l'Instrument de Paix de 1531., communément appelé le Landsfriede.

N 4

III.

III. Que les Cantons Catholiques admettront le Canton de Berne, dans le Gouvernement des Bailliages communs de la Turgovie, du Rhintal, de Sargans, & du reste des Provinces libres qui serent rendu aux Catholiques.

IV. Que ces mêmes Cantons Catholiques cederont aux deux Cantons, à perpétuité, tous les Droits & prétentions sur la Ville de Rapperchweil & Cense y appartenante, comme aussi le Pont sur le Lac de Zurich, & le Village de Hurdert qui se trouve à la tête de ce Pont, avec son District, & toutes appartenances & dépendances.

V. Et enfin que les Cantons Neutres & Impartiaux ayant moyenné cette Paix, la Garantiront aussi en tous ses Points, envers tous & un chacun qui voudra la troubler, en quelque manière que ce soit.

La Paix fut ratifiée par tous les Cantons intéressés le 15., c'est-à-dire, par les Cantons de Zurich & de Berne d'une part, & par ceux de Lucerne, d'Uri, de Schwitz, de Zug, & d'Underval, de l'autre. La nouvelle en fut apportée à Berne le 15. avec les Ratifications par un Exprès, & le 16. au soir on fit des décharges de 52. pic-

pieces de Canon, & on tira un feu d'Artifice. Le 25. tous les Cantons Evangéliques célébrerent un jour de Jeûne & d'Action de Graces, au sujet de la Paix concludé à Arau. Voici le Mémoire que le Comte du Luc, Ambassadeur de France, presenta le 12. du même mois à la Diète des Cantons, encore actuellement assemblez à Arau, avant que ce Ministre quittât cette Ville.

MAGNIFIQUES SEIGNEURS,

Vous êtes trop instruits par vous-mêmes de la part que le Roi mon Maître a prise à vos derniers Troubles, pour douter de celle qu'il prend à votre réunion; Et je vois avec une grande consolation, que vous rendez justice au zèle constant que j'ai fait paroître pour rapprocher vos esprits, & les acheminer à ce grand Ouvrage que vous venez de consommer. Je viens donc, Magnifiques Seigneurs, vous marquer ma joye, & vous exhorter à ne rien négliger, pour rendre à jamais durable une Réconciliation, qui peut seule maintenir votre République dans son ancienne félicité.

En éprouvant les malheurs de la Guerre, vous avez éprouvé les funestes suites que traîne après soi le violement de la discipline & de la subordination. Dieu n'a point permis, que ceux qui ont sousté parmi vous

l'esprit de Révolte, vissent triompher leurs pernicieux desseins: Mais il a voulu vous faire sentir, combien il est dangereux de renverser l'ordre qu'il a établi; & vous marquer en même tems, la différence que vous devez faire entre les Conseils d'un Zèle séditieux, & ceux d'une amitié désintéressée.

C'est donc à vous, Magnifiques Seigneurs, à distinguer vos vrais Amis, & à prendre de justes mesures contre ceux qui abusent de ce nom pour travailler plus sûrement à votre perte. C'est à vous à faire revivre vos Loix languissantes, à rétablir l'ordre de la Justice, & à rendre à vos Magistrats l'autorité qui leur a été ravie par des Factieux & des Rebelles.

Si vous y donnez une attention convenable, j'espère que vous trouverez dans ma conduite une modération qui n'a guères d'exemple. Vous connoîtrez, Magnifiques Seigneurs, que l'envie que j'ai eu de contribuer à la Paix, m'a fait négliger en quelque sorte la dignité de mon Caractère, en dissimulant des offenses, dont même je ne vous parlerois point aujourd'hui, si je ne croyois nécessaire pour votre propre repos de ne les pas laisser impunies.

Vous apprendrez, que dans certains Cantons on a parlé de M. l'Ambassadeur d'Espagne & de moi comme de Fauteurs d'Hérétiques, vendus aux deux L. Cantons de Zurich & de Berne. Sur cette imposture

aussi grossière qu'insolente, les nouveaux Régens établis par les séditieux, ont déclaré Traîtres tous ceux qui auroient relation avec nous: Nos lettres aux Cantons ont été reçues & méprisées, & celles qu'on a pu intercepter, quoi qu'elles ne contiennent rien que d'indifférent ou de juste, ont servi de prétexte contre ceux à qui elles étoient adressées: Ils ont été mal-traités, dégradés de leurs Emplois, & n'ont sauvé leur vie que par un espèce de miracle.

Vous jugez bien, Magnifiques Seigneurs, que le Roi n'y sera pas insensible, lors que j'aurai eu l'honneur de l'informer de la vérité. J'ai lieu de croire que Sa Majesté, en l'apprenant, saura en même tems que les séditieux auront subi la peine qu'ils ont méritée, & dont vous ne pouvez les affranchir, sans vous exposer à retomber dans de nouveaux Troubles, plus dangereux que ceux dont vous venez de délivrer la Nation par votre prudence & par votre Zèle: Vertus dignes de vos glorieux Ancêtres, & qui m'ont rempli pour vous, Magnifiques Seigneurs, d'une estime & d'une vénération qui dureront autant que ma vie, &c.

La Lettre suivante est aussi du Comte du Luc au Louable Canton de Zurich, en réponse de celle qu'il en avoit reçûe du 19. du mois passé, & qui lui avoit été adressée en faveur du Canton de Bâle.

MAGNIFIQUES SEIGNEURS,
 Je suis très-obligé à Mrs. vos Députés, qui étoient à Arau, de la justice qu'ils m'ont rendue auprès de vous, sur mon Zèle par rapport au bonheur du Louable Corps Helvétique, & à la gloire particulière de votre Etat. Je suis récompensé, Magnifiques Seigneurs, des soins que j'ai pu prendre, puis que vous voulez bien y être sensibles d'une manière si obligeante. Je vous demande la continuation de votre précieuse amitié, & d'être bien persuadé que j'irai au devant de tout ce qui pourra m'en rendre digne.

Au moment que j'étois prêt à finir cette Lettre, M. Hottinguer votre Secrétaire est arrivé, & m'a remis celle que vous avez pris la peine de m'écrire le 19. de ce mois avec la Dépêche qui est pour le Roi: J'y joindrai mes offices, ainsi que je lui ai promis. Cependant, je prie Mrs. les Bourguemaître Escher & Statthalter Ulric de se ressouvenir de ce que je leur ai dit dans la Conférence que nous eûmes à Arau; car quand même Mrs. de Bâle n'auroient pas eu toute la conduite convenable, le Roi & ses Ministres passeroient par dessus, à votre considération: Mais il n'est pas possible à S. M., d'empêcher la grêle & les mauvaises Récoltes; & vous sçavez, Magnifiques Seigneurs, que dans une cherté, les premiers soins qu'on doit prendre, c'est de

Quoi que la Paix soit générale pour tous les Cantons, la tranquillité n'est pas entièrement rétablie chez les cinq Cantons Catholiques en particulier, où les Païsans sont encore en quelque forte démotion, & particulièrement chez celui de Lucerne, qui a pris Garnison pour se mettre à l'abri de leurs violences. Ces Païsans sont au desespoir de voir que la Régence ait fait arrêter les Auteurs du soulèvement, qui l'obligea de rompre le premier Traité; cependant on assure que ces Magistrats, pour se laver de la tâche d'avoir manqué à leur parole, veulent faire un châtement exemplaire de ces mutins; & ils ont invité tous les Cantons, à la réserve de ceux qu'on nomme populaires, à les aider dans cette occasion. On dit que le dessein de ces Païsans révoltez, s'ils avoient gagné la Bataille de Villermergen, étoit de massacrer non seulement le Magistrat; mais encore la Noblesse & les principaux du Clergé; afin de se dispenser de leur payer ce qu'ils leurs devoient, & de piller ensuite la Ville même de Lucerne & d'y mettre le feu.

Les Cantons de Zurich & de Berne ont congédié leur Troupes après la Ratification du Traité, à la réserve de ce qu'il en faut pour garder le País de St. Gal jusqu'à un entier accommodement. Messieurs de Berne ont fait faire pour cet effet dix Compagnies de nouvelles levées, de cent hommes chacune, sur les Frontières d'Allemagne, & cinq autres de pareil nombre dans leurs États, pour les employer à cela; & Messieurs de Zurich doivent faire la même chose.

La Diette générale des Cantons qui a dû s'assembler à Bade vers le commencement du courant, est d'autant plus intéressante qu'on y devoit régler les affaires de l'Abbé de St. Gal; le Gouvernement des Baillages communs; & plusieurs autres choses, qui n'ont point été décidées au Traité d'Arau: Tous les Cantons paroissent résolus à finir cette affaire, & ceux qu'on nomme Impartiaux avoient fait citer l'Abbé de St. Gal, à comparoitre par lui-même, ou par ses Députez bien munis de pleins-pouvoirs, à la Diette le 11. de ce mois, mais on n'étoit pas assuré qu'il obéit. On disoit au contraire qu'il avoit écrit au Canton de Glaris, qu'en qualité de
Vassal.

Vassal de l'Empereur, il ne pouvoit entendre à aucun accommodement sans sa permission. Quelques avis de Berne & de Schafhouse du 8. de ce mois portoient, qu'il avoit promis de se rendre à la Diette, ou du moins d'y envoyer un Député au jour marqué; cependant quelque Lettres disent, que cet Abbé faisoit faire des levées autour de Constance, ce qui pouvoit faire prendre le dessein à Messieurs de Zurich & de Berne de mettre Garnison à Roschach. Les troubles continuent toujours chez les cinq Cantons Catholiques. Les Députez des huit anciens Cantons étoient déjà à Bade le 5., jour que commença la Diète Générale; mais les autres n'y devoient arriver que le 8. On ne fait pas encore si l'Ambassadeur de France viendra à Bade pendant la Diette, mais on doute fort que le Comte de Trautmansdorf s'y trouve. Les Cantons Protéstans ont ôté leurs Troupes de cette dernière Ville, pour lever toute difficulté aux autres Cantons de s'y rendre. On apprend de Werden dans le Rhinthal, que le fameux M. Masner, y mourut le 3. de ce mois.

Reflexions sur les Nouvelles de Turquie, de Hongrie, d'Allemagne & de Suisse.

I. **L**A variété continuelle qui régné dans les affaires de Turquie, nous dispense d'y réfléchir. Il seroit inutile de faire des Réflexion en l'air, & il n'y en a point d'autres à faire dans une si grande incertitude.

II. & III. Quoi qu'il paroisse qu'on ait de l'impatience à Vienne de voir la fin des affaires de Hongrie, elles pourroient bien encore trainer quelque tems. Peut-être même n'y a-t'il que trop à apprehender, qu'il ne reste ca-fous ces differens quelque levain de mécontentement, qui venant à fermenter dans la suite, ne viennent aussi à remettre les Esprits dans le trouble & l'agitation où ils étoient il y a quelques années. On convient qu'il n'y a rien de plus juste que ce que demandent les Hongrois, soit à l'égard des Privilèges de la Nation en général, soit à l'égard de la restitution des Biens & de la Liberté de conscience qu'on a ôtez aux Protestans; mais il faut aussi de-
meu-

meurer d'accord que la chose dans l'état present n'est pas facile à exécuter. Car quant aux Privilèges, ce n'est pas par exemple une chose fort aisée, que de dépouiller tout d'un coup des Emplois & des Bénéfices, tous les étrangers qui en ont été revêtus sous les Régnes précédens, quoi que contre les Loix du Royaume, pour en revêtir les naturels du País; puisque les plus considérables sont actuellement entre les mains des plus grands Seigneurs ou des Ministres les plus accréditez de la Cour de l'Empereur. Quand à la Religion, la plus grande difficulté ne consiste pas seulement à rendre aux Protestans de Hongrie le libre exercice de cette Religion; mais elle git à obliger les Jesuites & les autres Ecclésiastiques de restituer à ces pauvres gens là les biens dont ils ont obtenu la confiscation pendant les troubles du Royaume. C'est-là le nœud de la difficulté, le véritable Remora de toute cette Négociation, & la source des oppositions continuelles que S. M. Imperiale rencontre de la part du Clergé contre la liberté de conscience. On pourroit aisément trouver un temperament. Pour ce qui regarde les charges; en convenant qu'à la mort de ceux qui en
jouis-

jouissent, elles ne pourroient plus être conférées qu'à des Hongrois; mais cela ne peut avoir lieu à l'égard des biens accordez au Clergé, parce que ce Corps subsiste toujours & ne meurt jamais; & qu'il est cependant presque inouï par tout País, que des Ecclesiastiques ayent pû se résoudre à rendre. Quoi qu'il en soit, on ne doit pas pourtant desespérer de voir les choses s'accommoder à Presbourg malgré les difficultez. On ne fait pas jusqu'où les Etats de Hongrie pourroient se relâcher pour le bien de la Paix; & l'on doit beaucoup attendre de la justice & de la bonté de S. M. Imperiale.

VII. Le mauvais succès de l'Échaufourée que la révolte des Païsans des Cantons Catholiques leur avoit fait entreprendre, leur a d'abord fait connoître le tort qu'ils avoient eu de s'y engager: & la modération des Cantons de Zurich & de Berne les ayant fait pencher vers la Paix, à la moindre ouverture sincère qui leur en a été faite; il n'est pas surprenant que le Traité ait été bien-tôt conclu. Au reste, on ne fauroit s'empêcher de trouver quelque chose de plaisant dans les plaintes de quelques Cantons, dont il est fait mention dans le Mémoire de

l'Am-

l'Ambassadeur de France, où ce Ministre est traité de *Fauteur d'Hérétiques*, lui dont le maître est dans son Royaume le plus grand Ennemi & le plus zélé persécuteur de ceux qu'on nomme tels. Cela nous rapelle le souvenir de pareils reproches que les Espagnols faisoient du tems de Philippe II. aux François, à cause de leur Alliance avec les Hollandois, & que les François ont retorcues dans la suite contre la Maison d'Autriche, lors qu'elle s'est liguée avec les Anglois & les Hollandois contre la France. D'où il est juste de conclure que la passion seule nous fait condamner ou approuver les mêmes choses, à mesure quelles deviennent contraires ou favorables à notre intérêt particulier.

NOUVELLES DE FRANCE.

I. L'Électeur de Bavière étant parti depuis quelques jours avec peu de suite de Namur, arriva à Paris le 17. du mois passé, & prit le lendemain la route de Fontainebleau. Ce Prince ne fut pourtant que jusqu'à Petitbourg, où il resta le jour suivant, & où il fut

fut en conférence avec des Ministres d'Etat qui s'y étoient rendus; mais il se rendit le 20. à Fontainebleau, où il a eu plusieurs conférences avec le Roi, dans lesquelles aucun Ministre n'a été admis que le Marquis de Torci, & où il a été proposé des moyens de rétablir S. A. Electorale dans ses Etats. Ce Prince retourna ensuite à Petitbourg, pour être à portée de se rendre de tems en tems à la Cour, & on croyoit qu'il y resteroit jusqu'au retour du Roi à Versailles.

II. Le Vicomte de Bullingbrooke, principal Secrétaire d'Etat de la Reine d'Angleterre, étant arrivé à Paris le 17., accompagné de M. Prior, & de l'Abbé Gautier, fut en conférence les jours suivans avec le Marquis de Torci & quelques Ministres d'Etat, & conclut le 19. de la part de la Reine sa Maîtresse un Traité de Suspension d'Armes, dont il sera parlé ci-après. Ce Seigneur se rendit le 20. à Fontainebleau, où on lui avoit préparé un appartement magnifique. Il eut Audience du Roi le 21., & il y fut reçu avec tous les honneurs & toutes les marques de distinction qu'on peut s'imaginer. Il prit congé de S. M. le 24. & revint le 25. à Paris, ayant été régalaé à Petitbourg

bourg par le Marquis de Torci, qui l'accompagna jusqu'en cette Ville. Ce Vicomte alla voir les maisons Royales, & assista à l'Opera le 27. vis-à-vis du Chevalier St. George, qui s'y trouva *incognito*: on assure même qu'il avoit eu un soir une longue entrevûe avec ce Prince & la Reine Douairière sa Mere, mais fort en secret, chez le Marquis de Torci. Le 28. ce Ministre de la Reine de la Grande Bretagne se trouva à la Comedie pour voir la représentation du Cid, qu'il avoit demandée, & partit avec l'Abbé Gautier le 29. pour Dunkerque où il arriva le 31. Il laissa M. Prior à Paris pour avoir soin de cultiver la bonne intelligence qui régné entre les deux Cours, en attendant l'arrivée du Duc d'Hamilton, qui doit venir résider en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire auprès de S. M., qui de son côté a déjà nommé le Duc d'Aumont, pour aller exercer la même fonction auprès de S. M. Britannique. Le Roi a fait au Vicomte de Bullingbrooke un present en pierreries de la valeur de 15000. Ecus, & a donné à M. Prior son portrait enrichi de Diamans.

III. Le Traité de Suspension d'Armes

310 *Mercuré Historique &*
mes ayant été conclu, ainsi qu'on vient
de le dire ci-dessus, la publication s'en
fit le 24. à Paris, de la même manière
qu'on a coûtume de faire celle de la
Paix; à la reserve qu'on ne fit point
de réjouissance. Les Heraults d'Ar
mes, accompagnez de tous les Offi
ciers du Châtelet, du Corps de Ville,
&c., se transporterent dans les princi
pales places de la Ville, & on y lut à
haute voix l'Ordonnance qui suit.

ON fait à sçavoir à tous qu'il apar
tiendra, qu'il y a Suspension d'Ar
mes générale, & de tous actes d'hostilité,
tant par Terre que par Mer, entre très
haut, très-puissant, & très-excellent
Prince LOUIS, par la grace de Dieu,
Roi de France & de Navarre, notre
Souverain Seigneur: & très-haute,
très-puissante, & très-excellente Prin
cesse ANNE, Reine de la Grande
Bretagne, leurs Vassaux, Sujets, Ser
viteurs, en tous leurs Royaumes, Pais,
Terres, & Seigneuries de leur obéissan
ce, pendant le tems de 4. mois, à com
mencer du 22. jour du present mois
d'Août, & finissant le 22. du mois de
Décembre prochain: Pendant lequel
tems de 4. mois, il est défendu aux Sujets
de S. M., de quelque qualité & condi
tion

Politique. Septemb. 1712. 311
tion qu'ils soient, d'exercer contre ceux
de la Reine de la Grande-Bretagne, au
cun acte d'hostilité par Terre, par Mer,
sur les Rivières, ou autres Eaux, &
de leur causer aucun préjudice ni dom
mage, à peine d'être punis séverement,
comme perturbateurs du repos public.
Fait à Fontainebleau le 21. Août 1712.
Signé, LOUIS.

Et plus bas,

COLBERT.

Voici la Copie du Traité tout entier.

Traité de Suspension d'Armes entre la
France & l'Angleterre, signé à Pa
ris le 19. Août 1712.

Comme il y a lieu d'espérer un heureux
succès des Conférences établies à
Utrecht par les soins de Leurs Majestez
Très Chrétienne & Britannique, pour le
rétablissement de la Paix générale, &
qu'Elles ont jugé nécessaire de prévenir tous
les Evenemens de Guerre capables de trou
bler l'état où la Négociation se trouve pré
sentelement: Leurs dites Majestez, atten
tives au bonheur de la Chrétienté, sont
convenuës d'une Suspension d'Armes, com
me du moyen le plus sûr pour parvenir au
bien général qu'Elles se proposent: Et quoi
que jusqu'à présent Sa Majesté Britannique
n'ait

n'ait pu persuader ses Alliez d'entrer dans ces mêmes sentimens, le refus qu'ils font de les suivre n'étant pas une raison suffisante pour empêcher Sa Majesté Très-Chrétienne de marquer par des preuves effectives, le désir qu'Elle a de rétablir au plutôt une parfaite Amitié & une sincère Correspondance entre Elle & la Reine de la Grande Bretagne, les Royaumes, Etats & Sujets de Leurs Majestez; Sa dite Majesté Très-Chrétienne, après avoir confié aux Troupes Angloises la garde des Villes, Citadelle & Forts de Dunkerque, pour marque de sa bonne foi, consent & promet, comme la Reine de la Grande Bretagne promet aussi de sa part.

I. Qu'il y aura une Suspension générale de toutes entreprises & faits d'Armes, & généralement de tous actes d'hostilité entre les Armées, Troupes, Flotes, Escadres & Navires de Leurs Majestez Très-Chrétienne & Britannique, pendant le terme de 4. mois, à commencer du 22. du présent mois d'Août, jusqu'au 22. du mois de Décembre prochain.

II. La même Suspension sera établie entre les Garnisons & Gens de Guerre que Leurs Majestez tiennent pour la défense & garde de leurs Places, dans tous les lieux où leurs Armes agissent ou peuvent agir, tant par Terre que par Mer, ou autres Eaux: En sorte que s'il arrivoit que pendant le tems de la Suspension, on y contrevint

treint de part ou d'autre par la prise d'une ou de plusieurs Places, soit par attaque, surprise, ou intelligence secrète en quelque endroit du Monde que ce fût; qu'on fit des prisonniers ou quelques autres actes d'hostilité par quelque accident imprévu, de la nature de ceux qu'on ne peut prévenir, contraires à la présente Cessation d'Armes: cette contravention se réparera de part & d'autre de bonne foi, sans délai, ni difficulté, restituant sans aucune diminution ce qui aura été pris, & mettant les prisonniers en liberté, sans demander aucune chose pour leur rançon, ni pour leur dépense.

III. Pour prévenir pareillement tous sujets de plaintes & contestations qui pourroient naître à l'occasion des Vaisseaux, Marchandises, & autres Effets qui seroient pris par Mer, pendant le tems de la Suspension: on est convenu réciproquement, que lesdits Vaisseaux, Marchandises, & Effets qui seroient pris dans la Manche & dans les Mers du Nord, après l'espace de 12. jours, à compter depuis la signature de la Suspension, seront de part & d'autre restitués réciproquement.

Que le terme sera de six semaines pour les Prises faites depuis la Manche, les Mers Britanniques, & les Mers du Nord, jusqu'au Cap S. Vincent.

Et pareillement de six semaines, depuis & au delà de ce Cap jusqu'à la Ligne, soit

Tome LIII.

O

dans

314 *Mercuré Historique* &
dans l'Océan, soit dans la Mer Méditerranée.

Et enfin de six mois au delà de la Ligne, & dans tous les autres endroits du Monde, sans aucune exception, ni autre distinction plus particulière de tems & de lieu.

IV. Comme la même Suspension sera observée entre les Royaumes de la Grande Bretagne & l'Espagne, Sa Majesté Britannique promet qu'aucun de ses Navires de Guerre ou Marchands, Barques, ou autres Bâtimens appartenans à Sa Majesté Britannique ou à ses Sujets, ne seront désormais employez à transporter ou envoyer en Portugal, en Catalogne, ni dans aucun des lieux où la Guerre se fait présentement, des Troupes, Chevaux, Armes, Habits, & en général toutes Munitions de Guerre & de Bouche.

V. Toutefois, il sera libre à Sa Majesté Britannique de faire transporter des Troupes, des Munitions de Guerre & de Bouche, & autres Provisions dans les Places de Gibraltar & de Port Mahon, actuellement occupées par ses Armes, & dont la possession lui doit demeurer par le Traité de Paix qui interviendra; comme aussi de retirer d'Espagne les Troupes Angloises, & généralement tous les Effets qui lui appartiennent dans ce Royaume, soit pour les faire passer dans l'Isle de Minorque, soit pour les conduire dans la Grande Bretagne, sans que lesdits transports soient
censez

Politique. Septemb. 1712. 315
censez contraires à la Suspension.

VI. La Reine de la Grande Bretagne pourra pareillement, sans y contrevenir, prêter ses Vaisseaux pour transporter en Portugal les Troupes de cette Nation qui sont actuellement en Catalogne, & pour transporter en Italie les Troupes Allemandes qui sont aussi dans la même Province.

VII. Immédiatement après que le présent Traité de Suspension aura été déclaré en Espagne, le Roi se fait fort que le Blocus de Gibraltar sera levé, & que la Garnison Angloise, aussi bien que les Marchands qui se trouveront dans cette Place, pourront en toute liberté, vivre, traiter & négocier avec les Espagnols.

VIII. Les Ratifications du présent Traité seront échangées de part & d'autre dans le terme de 15. jours, ou plutôt si faire se peut.

En foi de quoi, & en vertu des ordres & pouvoirs, que nous soussignez, avons reçu du Roi Très-Chrétien & de la Reine de la Grande Bretagne, notre Maitre & Maitresse, avons signé les Présentes, & y avons fait apposer les Sceaux de nos Armes.
Fait à Paris le 19. Août 1712.

Signé,

COLBERT DE TORCY. BULLINGBROOKE.

Collationné,

COLBERT.

IV. Les Nouvelles de Paris nous dirent,
O 2 qu'à

qu'à l'arrivée du Vicomte de Bullingbrook, le Chevalier de S. George étoit parti sans Gardes pour se retirer en Lorraine, mais cela ne se confirma pas, & l'on assure que ce Prince ne s'éloigna point de Paris pendant le séjour que le Vicomte fit en cette Ville ou à la Cour. On a appris depuis ce tems là que ce même Prince avoit quitté le nom de Roi d'Angleterre, pour prendre celui de Duc de Gloucester. Qu'il étoit effectivement allé à Livri, d'où il avoit été prendre congé du Roi à Fontainebleau. Qu'il s'étoit ensuite rendu à Rheims, où le Duc de Lausun, qui le conduisit autrefois d'Angleterre en France avec la Reine sa Mere, l'avoit accompagné une bonne partie du Chemin, & qu'y étant arrivé il avoit pris son logement dans le Palais Archiepiscopal. Ces Nouvelles ajoutent, que la Reine de la Grande Bretagne payera 800. mille livres par an à la Reine Marie, à laquelle Sa M. Très-Chrétienne donne la jouissance de S. Germain sa vie durant.

V. Jamais la Cour de France n'a fait paroître plus de joye; on n'y parle que de parties de Chasse, de Jeux, & de Divertissemens. L'on y paroît même si enflé des bons succès des Armes & des Négociations, qu'on n'y parle presque plus de la Paix générale, & qu'on se contente d'en avoir une particulière avec l'Angleterre: on publie même déjà, qu'on va donner

donner les ordres dans les Provinces pour lever les Recrues pour la prochaine Campagne, afin de faire encore de plus grands efforts, & d'obliger les Alliez à accepter la Paix, telle qu'on la leur voudra donner.

VI. Pour surcroît de joye, le Comte d'Aubigni arriva le 10. de ce mois, avec la Nouvelle que la Ville de Douay s'étoit renduë, & que la Garnison prisonnière de guerre, seroit échangée contre celle du Quesnoi. On eut avis deux jours après, que le Maréchal de Villars, sans perdre de tems, avoit investi la même Ville du Quesnoi. On avoit fait partir quelques jours auparavant une bonne somme d'argent pour Rheims pour l'usage du nouveau Duc de Gloucester, & le départ du Duc d'Aumont pour l'Angleterre étoit fixé au 15. de ce mois; Ses équipages avoient descendu la Seine pour se rendre au Havre, d'où on devoit les faire passer au premier bon Vent à Londres. Le Comte d'Albemarle, ayant obtenu congé sur sa parole pour six mois, étoit parti le 18. du mois passé pour Tournai. Il étoit arrivé de Brest vers la fin du mois passé, 12. Chariots chargez d'Argent en barre, & de pièces de Huit à la Monnoye, pour y être converties en nouvelles Elpees.

VII. Le bon succès des affaires, ne met pas le Public à l'abri de toutes sortes de

chagrins. On continuoit, par exemple, malgré les bonnes Nouvelles, à perdre considérablement sur les Fonds publics, les Rentes étant toujours à 55. & demi, les Gabelles à 31., les Assignations à 53. & à 53. & demi; & l'on pourra voir par l'Extrait suivant du 13. du mois dernier, ce qu'on a appréhender dans la Guyenne & dans les Provinces voisines.

JE vous ai appris par ma dernière, ce que les débordemens des Rivières avoient fait dans ce País, & la grande perte que cela a causé. Cela nous a mis & nous met tous les jours dans une peine à ne savoir comment nous passerons cet Hiver, ne sachant où aller chercher du Blé. La plupart de ceux qui ont des Métairies, n'ont pas recueilli de quoi fournir à la semence pour l'année prochaine: ainsi, ceux qui ont du Bien, ne sont pas plus avancez que les Pauvres; au contraire, ils ont plus d'embaras, à cause qu'il leur faut trouver de l'argent pour payer la Taille & les autres Subsidés, qui sont exorbitans; sans quoi on ne leur laisse pas un Meuble dans leurs Maisons. Personne n'en profite que les Collecteurs, qui ont leurs Maisons sremplies, qu'elles dégorcent, à cause qu'ils ne trouvent point d'acheteurs, faute d'argent; car il ne se fait aucune sorte de Négoce; & il fait sber vivre, que la plupart des personnes courent risque de mourir de faim cette Année.

Politique. Septemb. 1712. 319
née. Le sac de Blé, qui ne valoit que 4. à 5. francs, vaut présentement 15. livres: la Graisse & le Lard, qui ne valoient ci-devant que 3., 4. & 5. sols la livre, en valent présentement 18., & tout le reste des choses nécessaires pour la vie est à proportion. Nos Marchands de Blé nous menacent de nous faire payer cet Hiver 30. livres du Sac de Froment.

Les dernières lettres de Paris conviennent, qu'il y a apparence d'une grande disette cet Hiver dans plusieurs Provinces; mais elles marquent, qu'on s'y flate que les Anglois remedieront à cet inconvenient, & ne leur laisseront manquer de rien. Les mêmes Lettres portent, que le Duc de Gloucester, qu'on croyoit à Rheims, étoit allé à Châlons, sous prétexte que l'air y est meilleur.

On a publié un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 30. Août dernier, par lequel Sa Majesté ordonne, que les anciennes Espèces & Matieres d'Or & d'Argent, qui seront portées dans les Hôtels des Monnoyes, y seront payées jusqu'au premier Novembre prochain, sur le même pied qu'elles l'ont été depuis le 1. Janvier de la présente année: Après lequel tems, & à commencer audit jour 1. Novembre prochain, lesdites Espèces & Matieres ne seront plus reçues & payées dans lesdites Monnoyes & aux Changes, qu'aux prix portez par ledit Arrêt. O 4 Re-

*Reflexions sur les Nouvelles
de France.*

ENfin la France a si bien joué son Jeu, que sans quelque revers qu'on ne prévoit pas encore, on peut dire qu'elle est présentement sauvée. Cette fiere Couronne, qui, il n'y a pas encore deux ans, envoyoit demander la Paix jusqu'en Hollande avec tant d'empressement, & sur des Conditions si avantageuses à tous les Alliez, ne daigne pas maintenant répondre à leurs Demandes. Veut on sçavoir d'où procéde tant de changement ? Le voici.

L'Esprit de Jalousie & de Division, que la Cour de France a sçu si adroitement souffler entre l'Angleterre & les autres Hauts Alliez, après avoir séparé leurs Intérêts, a trouvé encore le moyen de diviser leurs Forces. Là-dessus le sort journalier des Armes, s'est déclaré un moment pour Elle; & son bonheur a voulu qu'un Echeq aussi peu important que la perte de 16. ou 17. Bataillons, ait décidé par ses suites, & contre toutes sortes d'apparences des avantages de plusieurs Campagnes. Voyons maintenant ce qu'a produit un si grand changement d'avantageux pour ceux même qui en sont la première Cause. La

La Cour de France, surprise Elle même de son bonheur, n'a pas été long-tems sans s'apercevoir que le Ministère d'Angleterre s'étoit non-seulement trop avancé pour reculer; mais elle en conclut, que n'ayant plus rien à craindre de ce côté-là; elle pouvoit négliger l'Angleterre dans dans toutes les occasions où son intérêt ne demanderoit point qu'on eût pour elle, les mêmes égards dont on la flatoit autrefois afin de l'arracher à la Grande Alliance. C'est de là qu'on voit à présent, les Ministres de France s'éloigner si fort de consentir à la Suspension générale qu'ils demandoient eux-mêmes ci devant avec instances, & qu'ils refúsent présentement aux sollicitations des Ministres d'Angleterre. Les Cours de France & d'Angleterre, semblent, à la vérité, extérieurement plus unies que jamais, & c'est leur intérêt à l'une & à l'autre de paroître dans cet état; c'est aussi par cette raison, qu'on a comblé d'Honneurs & de Présens le Vicomte de Bullingbrook. Cependant, si on en croit les Nouvelles de Paris, ce Vicomte n'a rien fait de ce qu'il étoit allé faire à Paris. Ce n'étoit pas pour renouveler le Traité de Suspension; ou l'allonger de deux mois, qu'un Ministre si accredité auprès de la Reine avoit entrepris ce Voyage. C'étoit, dit-on, pour faire expliquer la Cour de France, & conclure avec elle, sur plusieurs avantages qu'elle

O 5

avoit fait envifager aux Anglois touchant le Commerce de l'Éfpagne & des Indes, lors qu'elle vouloit les détacher de la Grande Alliance; mais fur lesquels on affure, que cette Couronne n'a point voulu répondre, fous prétexte, que cela ne fe devoit régler qu'après la conclusion de la Paix générale. Ainfi, on peut bien dire que de la maniere dont l'Angleterre a entrepris de parvenir à la Paix, elle a fait beaucoup de bien à la France, & beaucoup de mal aux Alliez, fans qu'on puiffé encore voir jufques ici, qu'elle en ait tiré autre chofe que de belles paroles.

NOUVELLES DE LA GRAND' BRETA- GNE.

I. **C**E fut le 13. du mois dernier, que le Vicomte de Bullingbrook, après avoir eu une fort longue Conférence la nuit précédente avec le Comte d'Oxford & l'Abbé Gautier, partit pour Dunkerque avec ce dernier, menant avec lui fon premier Secretaire, avec M. Prior. Ils arriverent le 16. en cette Ville, d'où ils prirent incontinent la Poſte pour fe rendre à Paris: On a vû dans l'Article précédent le fujet apparent de ce Voyage, & on en a parlé fi diverſement à Londres, qu'on ne

croit

croit pas que cela vaille la peine de rapporter ce qu'on en a dit. Tout ce qu'il y a de certain, c'eſt que le Vicomte envoya à la Reine, quelques jours après qu'il fut à Paris, le Traité de Suspension dont il eſt parlé ci-deſſus; fur quoi la Reine fit publier à Londres le 30. du mois dernier, la Proclamation ſuivante.

A N N E R.

D'Avant que pour mettre fin à cette Guerre longue & onéreuſe, & pour rétablir la Paix générale, on a commencé depuis quelque tems des Conférences à Virecht, où elles ſe tiennent encore: & que pour prévenir l'effuſion du ſang Chrétien, & tous les événemens de Guerre capables de troubler le progrès de cette Négociation; & pour mieux affurer le Commerce de nos Royaumes, & des Etats qui en dépendent, il a été convenu entre Nous & Sa Majeſté Très-Chrétienne, de ce qui ſuit, ſçavoir.

Qu'il y aura une Suspension générale de toutes Actions & Entrepriſes Militaires, & de tous actes d'hoſtilité en général, entre les Armées, Troupes, Flotes, Eſcadres, & Viſſeaux de Sa Majeſté de la Grande Bretagne & du Roi Très-Obérétien pendant le terme de quatre Mois, à commencer du 22. du préſent mois d'Août, jufqu'au 22. du mois de Décembre prochain.

O 6

Et

Et pour prévenir tous Sujets de plaintes & disputes qui pourroient naître à l'occasion des Vaisseaux, Marchandises, ou autres Effets qui seroient pris par Mer pendant le tems de la Suspension, il a été convenu réciproquement, que les Vaisseaux, Marchandises & Effets qui seront pris dans la Manche & dans les Mers du Nord, après l'espace de 12. jours, à compter depuis le 19. du présent mois d'Août, auquel le susdit Traité de Suspension a été signé; & que tous les Vaisseaux, Marchandises & Effets qui seront pris après six semaines, depuis ledit 19. jour d'Août, au delà de la Manche, des Mers Britanniques & des Mers du Nord, jusqu'au Cap S. Vincent, ou au delà dudit Cap jusques à la Ligne, soit dans l'Océan ou dans la Méditerranée, seront rendus des deux côtés.

Nous avons trouvé à propos, de l'avis de Notre Conseil Privé, de notifier le contenu ci-dessus à tous Nos bons Sujets; & Nous leur Déclarons, que Notre Volonté Royale & Notre Plaisir est, & Nous Ordonnons & Commandons expressément à tous Nos Officiers, tant par Mer que par Terre, & à tous Nos autres Sujets de quelque qualité qu'ils soient, d'empêcher tous Actes d'hostilité, soit par Mer, soit par Terre, contre Sa Majesté Très-Chrétienne, ses Vaisseaux ou Sujets, durant ledit espace de quatre mois, sous peine d'encourir Notre plus grande indignation. *Donné à notre Châ-*

teau

Politique. Septemb. 1712. 325
teau de Windsor le 19. Août 1712., &c.
A Windsor le 29. Août 1712.

Sa Très-Excellente Majesté la Reine
 étant en son Conseil,

Pour prévenir les inconvéniens auxquels les Sujets de Sa Majesté pourroient être exposez, faute de ne pas entendre la teneur ou l'effet de sa Proclamation Royale, qui déclare la Suspension d'Armes, tant par Mer que par Terre, arrêtée entre Sa Majesté & le Roi Très-Chrétien, & qui en ordonne l'observation; & pour l'avancement & la sûreté du Commerce de ses bons Sujets pendant ladite Suspension d'Armes: Il a plu à Sa Majesté de déclarer, qu'aussitôt que les Passeports pourront être échangez, on les délivrera à ceux de ses Sujets qui en désireront pour leurs Vaisseaux, Biens, Marchandises & Effets, en observant exactement les divers Actes du Parlement qui subsistent encore, par rapport au Commerce & à la Correspondance avec la France.

EDWARD SOUTHWELL.

Le Vicomte de Bullingbrook, étant de retour à Londres le 2. de ce mois, fut deux ou trois heures à son arrivée avec le Comte d'Oxford, Grand Tresorier; d'où il se rendit le même jour à Windsor, où il fut très bien reçu de la Reine. On

O 7

n'a

n'a pas parlé plus certainement à son retour du succès de la Commission, qu'on n'avoit parlé du sujet du Voyage avant son départ. Tout ce qu'on en a appris, c'est qu'on est convenu, ainsi qu'on en a déjà touché quelque chose dans l'Article de Paris, de faire une Pension de 40. mille l. st. à la Reine Douairière d'Angleterre, à condition que le Prétendant ira faire sa Résidence à Bar en Lorraine. On assure, que le Présent que le Vicomte a reçu du Roi de France à son Audience de Congé, vaut effectivement 4000. Loüis, & que c'est un Diamant qui a appartenu au Dauphin. On dit, que S. M. T. C. a joint à ce Présent une belle tenture de Tapisseries des Gobelains.

II. Nonobstant la Conclusion du Traité de Suspension, dont on vient de parler, on fit mettre dans la Gazette de Londres du 30. du passé, un Avertissement aux Négocians, qu'ils eussent à se pourvoir de Passeports de France pour leurs Vaisseaux, que les Secrétaïres d'Etat donneront à Londres pour six Guinées, & la Reine a envoyé, dit-on, en France un pareil nombre de Passeports, signez de sa main, pour être distribués aux Vaisseaux François qui commerceront dans les Mers d'Angleterre. Cependant, comme ces Négocians craignent, que la Suspension d'Armes qui a été publiée, n'empêche pas les Armateurs, qui auront des Commissions

du Roi Philippe ou de l'Electeur de Baviere, d'inquiéter leur Commerce & d'attaquer leurs Vaisseaux, ils ont présenté Requête à la Reine, pour prier Sa Majesté de pourvoir à la sûreté de la Navigation; mais on ne sçait pas encore la réponse qui leur aura été donnée.

III. Les Intéressés de la Compagnie de la Mer du Sud, étant assemblez pour nommer de nouveaux Officiers, élurent le 16. le Comte d'Oxford ou plutôt le continuèrent pour Gouverneur, aussi bien que le Chevalier Bateman pour Sous-Gouverneur, & le Chevalier Crawley, pour Député Gouverneur. On marqua le 18. pour choisir 30. nouveaux Directeurs, mais la plupart ont été continuez. Tout s'est passé dans cette Assemblée, selon les souhaits de la Cour. Il y auroit peut être eu davantage de Whigs nommez Directeurs, mais pour faire plaisir au Comte d'Oxford, qu'on regarde comme le Pere & le Protecteur de la Compagnie, il n'y en a eu que 5. ou 6. qui ayent eu part à cet honneur.

La Compagnie des Indes Orientales, avoit aussi choisi quelques jours auparavant, le Chevalier Guillaume Hedges, pour un de ses Directeurs, à la place du feu Chevalier Jean Fleet.

IV. On dit dans le dernier *Mercuré*; que la Cour avoit cassé 32. Régimens; voici les noms de ceux qui sont sur l'établissement.

blissement d'Irlande, sçavoir, ceux de Langston, de Windfor, d'Ormond & de Harvey, Cavalerie: Ceux de Motmé, Pearce, Hynford & Pepper, Dragons: & ceux de Harrifon, Fidcomb, Boules, Windfor, Wade, Dormer, Graut, Montandre & Vandresse, Infanterie. On dit, qu'outre ces 32. Régimens licentiez, on parle d'en casser encore six autres de l'établissement d'Angleterre, & 4 de celui d'Irlande. On a entièrement payé les Soldats qu'on a congédié en Angleterre; mais il est dû beaucoup d'arrages aux Officiers qui sont à la demi paye, auxquels on ne donnera de l'argent qu'à mesure qu'on payera ceux qui sont en pié.

La Reine a fait afficher à la porte du Bureau du Secretaire des Guerres, une Ordonnance par laquelle S. M. déclare, „ que tous les Officiers Etrangers qui se „ trouvent dans les Régimens cassez, ne „ seront pas admis à la demi paye, s'ils „ ne sont Naturalisez; mais que ceux „ qui le sont, recevront la demi-payé, „ comme les Naturels Anglois, sur le „ pied de l'établissement de leurs Corps „ respectifs: Que ceux qui se trouveront „ avoir deux Commissions, ne pourront „ prendre ladite demi paye que sur l'une „ des deux, & qu'ils seront obligez de „ faire le service, selon qu'il est porté par „ les Réglemens. Comme cette Ordon-
 nance excleroit près de 200. Fran-

François Réfugiez, qui n'ont pû se faire Naturaliser, à cause qu'ils ont été continuellement en Espagne ou en Portugal; on espère qu'ils seront admis à la demi-payé, moyennant qu'ils justifient qu'ils ont actuellement servi dans les Troupes de S. M.: Mais que pour cet effet, ils seront obligez de présenter Requête au Conseil, pour se faire Naturaliser à la prochaine Séance du Parlement.

On apprend que les Charpentiers employez aux Chantiers de S. M. à Chatam, ont aussi été congédié, d'où on conclut que la Paix est sûre, puis qu'après une telle Réforme on ne sçauroit mettre en Mer aucune Flote considérable.

V. Le Procureur Général de la Reine, presenta vers la fin du mois dernier, un Bill à la Cour de l'Echiquier contre le Duc de Marlborough, en conséquence de la Résolution * prise dans la Chambre Basse le 15. Février dernier; portant entre autres, que les deux *&* demi pour Cent, que le Duc avoit pris sur la paye des Troupes Etrangères, étoient des Deniers publics, dont il devoit rendre compte: sur quoi ce Duc s'est rendu à Londres, pour choisir les Avocats qui doivent plaider sa Cause. On ne croit pas cependant, que le Procureur Général obtienne des Conclusions, parce qu'on prétend, qu'il n'y a point de
 Loi,

* Voyez le *Mercuré* des mois de Mars de cette année, pag. 120.

Loi, ni de préjugé pour cela; de sorte qu'on croit que ce sera une affaire bien-tôt finie.

Il arriva, il y a quelques jours à Exceter une assez plaisante Avanture, sur laquelle le bruit courut, que la Milice de cette Ville s'étoit révoltée. Voici ce que c'est. Trois Officiers des Troupes d'un Bataillon de Marine, qui est là en quartier, étant échauffez par la Boisson, se mirent à boire l'épée nuë à la santé du Duc de Marlborough & à la confusion de ses Ennemis, disant qu'ils étoient prêts à se plonger dans le sein de ceux-ci. Le Magistrat & le Commandant, en ayant été avertis, les firent mettre aux Arrêts. On leur demanda, qui ils entendoient par les Ennemis du Duc de Marlborough, à quoi ils répondirent, que c'étoient les François, qui étoient les ennemis déclarez de ce Duc, parce qu'il les a si souvent battus. Cependant, on ne sçavoit pas si cette défaite suffiroit pour les tirer d'intrigue.

VI. On a été fort scandalisé à Londres de quelques mauvais traitemens faits à des Galériens Protestans à Dunkerque, à la vûe même des Anglois, voici comme les Nouvelles de Londres du 26. du mois passé, parlent de cette affaire.

Après que le Brigadier Hill eut pris possession de cette Place, ces pauvres gens lui firent présenter une Requête, pour le supplier
de

de leur procurer leur liberté; mais M. Hill leur répondit, qu'il n'avoit aucun ordre là-dessus, & qu'il falloit s'adresser à la Reine: Sur quoi ces Confesseurs envoyèrent ici une Requête, qui fut remise au Secrétaire d'Etat, & à laquelle on ne fit pas d'abord beaucoup d'attention. Cependant, la Cour de France ayant sçu ce qui se passoit, envoya des ordres à Dunkerque, pour faire marcher à Marseille les 19. Galériens Protestans qui y étoient, chargez de Chaines. Comme cet ordre rend leur état beaucoup pire, en les exposant à la fatigue d'un long voyage & à l'ignominie, ils ont de nouveau écrit ici, & on a présenté une autre Requête, pour implorer la compassion & la charité de S. M. Britannique en leur faveur, dont on attend le succès. Il est à souhaiter pour eux, qu'il soit aussi favorable, qu'il l'a été ci-devant pour l'un d'eux, qui a été délivré par les soins & l'intercession de Mylord Evêque de Bristol.

VII. La Reine a nommé 45. Commissaires pour tirer les deux Loteries Parlementaires, & ce sont à peu près les mêmes de l'Année passée. Ils s'assemblerent le 6. de ce mois pour la première fois pour faire quelques Réglemens. Cependant, les Membres de la Chambre Basse, qui se sont chargez de tous les Billets de la Loterie des Clâsses, trouvent de l'embaras à trouver de l'Argent pour faire le 2. Payement;

ment: de sorte qu'ils sont obligez de vendre les Billets de 100. l. st. à 9. ou 10. Ecus de perte. Ceux de la Loterie de 10. l. st., qui se vendoient jusqu'à 7. Schelings & demi de profit ne sont plus qu'à 30. sols.

VIII. Le Général Stanhope arriva le 28. du mois passé d'Espagne à Londres, & eut l'honneur de baiser la main de la Reine le lendemain à Windfor. Le Lord Barrimore arriva aussi d'Espagne le 30. & reçût avis que le Comte de Rivers son Beau-Pere, étoit mort le 26. à Bath, âgé de 63. ans d'une longue indisposition. Ce Lord doit hériter des biens du défunt, après le payement d'un Legs de 15. ou 1600. l. st. en Rente, que ce Comte a fait à Madame Callingsfort, dont il a une Fille naturelle. C'est M. Savage, Cousin Germain du Comte, qui doit hériter de son Titre; mais comme il est Catholique & même dans les ordres Sacrez, faisant sa résidence en Italie, il n'en pourra jouir qu'il ne vienne en Angleterre se faire Protestant.

Le Duc de Hamilton a été fait Grand Maître de l'Artillerie, à la place du Comte de Rivers, & ce Seigneur se dispose à passer en France, aussi bien que le Lord Lexington à Madrid. Le Comte de Salisbury est nommé Gouverneur de la Comté d'Herfort. Le Colonel Cane, est fait Sous-Gouverneur de l'Isle de Minorque, & Gouverneur du Fort St. Anne; & le

Colonel Fermer de celui de St Philippe dans la même Isle. Le Comte de Strafford, a été mis à la tête des Commissaires de l'Amirauté. Le Brigadier Whiteman commandera en Ecosse en l'absence du Duc d'Argile. M. Charles Everstiel, a été élu Membre du Parlement pour la Comté de Suffex, & le Chevalier Stuart pour celle de Southampton.

Le Chevalier Hardi est rentré à Plymouth avec son Escadre de cinq Vaisseaux de Guerre, & y a amené cinq prises Françaises, estimées à plus de 100. mille l. st. Le Chevalier Leake étoit encore aux Dunes le 16. de ce mois, avec une Escadre de 15. Vaisseaux, que le bruit commun avoit destinez à faire voile dans la Mer Baltique, afin d'obliger les Puissances du Nord à faire la Paix avec la Suede, cependant on n'en parloit plus. On a publié le 16. une Proclamation pour obliger les Vaisseaux venant de cette Mer à faire quarantaine. Le Lord Lexington devoit s'embarquer au plutôt pour la Corogne.

On est obligé d'omettre pour cette fois les Réflexions sur les Nouvelles de la Grande Bretagne, faute de Place.

NOUVELLES D'ESPAGNE, DE PORTUGAL, ET DES PAIS-BAS.

Les Espagnols suivant les Nouvelles de Madrid de la fin du mois passé, ayant abandonné Cervera, & tout ce qu'ils avoient audelà de la Segra, pour se retirer à Balaguer, le Maréchal Comte de Staremberg marcha avec son Armée composée d'environ 24000. hommes droit à Cervera, d'où il envoya le 5. du passé un gros Détachement & beaucoup d'Officiers, pour aller reconnoître du côté d'Urgel le long de la Rivière de Cio, jusqu'à Agramont & Mongey, ce qu'il peut y avoir de Fourages; ensuite de quoi il fit avancer son Armée vers le milieu du même mois du côté de Balaguer, où il attendoit son Artillerie de Barcelone. Six cent Chevaux de son Armée, avec 3000. Miquelets, pénétrèrent environ dans ce même tems-là jusqu'à Montagnara sur la Noguera; dont ils furent, dit-on, repoussés jusqu'à deux fois par un Capitaine qui gardoit ce Poste avec quelque monde; mais ce dernier ayant été attaqué une troisième fois avec plus de vigueur, avoit été obligé de se retirer dans une Eglise, où les

Mi-

Politique. Septemb. 1712. 335

Miquelets les ayant forcez & obligez de se rendre, les avoient Arquebuzez, en représailles de ce que les Espagnols pendent les Miquelets qu'ils attrapent. Les mêmes Lettres portent, que le Prince de Tierclaus, qui étoit arrivé à Lerida le 4. du passé, en devoit partir le 28. pour se rendre à l'Armée Espagnole, dont le rendez-vous étoit entre la Cinca & la Segra, & étoit même déjà formée. Elles ajoutent qu'elle consistoit en 50. Bataillons & 72. Escadrons, outre le Détachement qui couvrit Balaguer.

Sur la confirmation de l'avantage remporté par les François à Denain, on chanta le *Te Deum*, & on fit des réjouissances le 13. à Madrid. On y celebra le 25. la naissance du Prince des Asturies, qui eut lieu dans sa sixième année. Il y paroïssoit un nouveau Décret du Roi, pour établir une Capitation générale, dont le prix n'étoit pas encore fixé; mais on croyoit qu'elle seroit de deux Doublons par tête. S. M. déclare que ceux qui doivent encore la Taxe de l'année passée en sont déchargés. On mande que le Gouverneur Anglois qui commande à Gibraltar, a déjà déclaré au Commandant des Troupes Hollandoises, que cette Ville ayant été cédée par un Traité à la Reine de la Grande Bretagne, il pouroit partir avec son monde dès que les Régimens qu'il attendoit de Catalogne seroient arrivez.

II.

II. On confirme de Barcelone tout ce qu'on vient de voir de la marche du Maréchal Comte de Staremberg ; mais on ajoute qu'outre son Armée de 24000. hommes, le Général Wetzel commandoit encore un Corps de 9000. hommes dans le Lampourdan, par le moyen duquel Roses & Gironne se trouvoient toujours Bloquées. Quelques avis portent, que M. de Caraffa, Maréchal de Camp, puis s'étoit jetté dans cette première Ville, lorsque les Espagnols abandonnerent le Lampourdan, avoit été pris avec un Ingenieur, en voulant en sortir de nuit par Mer, pour se rendre à Perpignan. La Flote avec les Chevaux de remonte & les recrues étoit arrivée à Barcelone le 24. du mois passé.

III. Les dernières Lettres de Lisbonne étoient du 2. de ce mois. Elles portoient qu'on y avoit eu avis que la Flote de Rio Janeiro étoit arrivée à la Baye de tous les Saints, ensuite de quoi toute la Flote de Bresil avoit mis à la voile le 1. de Juillet ; qu'on avoit appris depuis qu'elle s'étoit déjà avancée jusqu'aux Isles Açores, à la hauteur desquelles une Barque arrivée à Lisbonne le 14. du passé l'avoit rencontrée. Il est arrivé des ordres de la Reine de la Grande Bretagne pour faire revenir toutes ses Troupes en Angleterre, à la reserve de deux Régimens d'Infanterie qui vont à Gibraltar.

IV.

I V. Les Troupes de l'Armée des Alleuz, qui s'étoient avancées vers les Retranchemens des Ennemis, étant retournées à Seclin le 26. du passé, ainsi qu'on le dit dans le dernier Journal, la plupart des Généraux furent faire un tour à Tournai, où le Comte d'Albemarle étoit arrivé de Paris depuis quelques jours. Le Prince Eugene de Savoye, apprenant le tort qu'on faisoit à ce Général en Hollande, au sujet de l'Affaire de Denain, en écrivit du Camp de Seclin du 1. de ce mois, à M. le Conseiller Pensionnaire, en ces termes.

MONSIEUR,

J'AI appris avec surprise & chagrin l'injustice qu'on fait à Milord Albemarle, & tous les impertinens discours qu'on tient sur sa conduite, à l'égard de l'affaire de Denain, J'escai depuis long-tems que le Public mal informé, juge par les évènements, & que les Malheureux sont tousjours par lui accusés ; mais ce qui me surprend, est que ces Calomnies trouvent entrée parmi des gens d'un autre Caractère, ce qui ne peut provenir que de ses Ennemis. Je croirois manquer au caractère d'honnête homme, si je ne faisois connoître la vérité dont j'ai été témoin. Il a fait dans cette occasion tout ce qu'un Général prudent, brave & vigilant peut faire ; & si les Troupes avoient toutes fait leur devoir, la chose ne

Tome LIII.

P

se

338 *Mercuré Historique &*

se seroit pas passée ainsi; mais quand elles s'en vont après la première charge, sans les pouvoir retenir, il n'y a pas un Général au monde qui y puisse remédier. Ainsi, Monsieur, je ne doute point que vous contribuerez dans cette conjoncture à desabuser ceux du Gouvernement qui pourroient être mal informez, & que vous serez persuadé qu'on ne peut être avec plus de vénération.

MONSIEUR,

Vôtre très humble & très-obéissant Serviteur.

Et étoit signé,

EUGENE DE SAVOY 2.

La Résolution ayant été prise que l'Armée des Alliez décamperoit le 3. de ce mois, après avoir détaché 11. Bataillons vers Lille, on fit marcher les Bagages le 2. Toute l'Armée les suivit le 3., & vint camper le même jour à Froyenne, la gauche vers Pont à Tressin, & la droite vers Tournai; elle reçut là le lendemain un Convoi de Courtrai, & y resta encore deux jours, ensuite dequoy elle en partit le 7. au matin pour aller camper à Leuse, d'où elle continua le 8. sa marche jusqu'à Cambron, passa la Haine, & vint camper le 9. proche de Mons. Le 10. elle passa la Trouille, & arriva le même jour à Belian, où elle étoit encore le 22. de ce mois.

Mais pour revenir au Siège de Douai,

ON

Politique. Septemb. 1712. 339

on eut avis pendant la marche de l'Armée, que la Ville s'étoit renduë le 8. On peut voir le détail de ce Siège du côté des Alliez, dans le Journal qui suit, apporté aux Etats Généraux par le Baron de Honstein, Aide de Camp Général de M. le Comte de Hompesch. Le voici.

Pendant que les Ennemis attaquoient Marchiennes, ils menaçoient d'assiéger Douai, où il n'y avoit que 4. Bataillons & demi, (fort diminuez par le monde qu'on en avoit détaché vers Pont-à-Rache, Anchin, &c.) savoir un demi Bataillon de Brouai, 1. Bataillon de Landsbergen, 1. de Nagel, 1. de Flohr, & 1. de Shmit, faisant en tout 1300. hommes, avec 180. Cavaliers détachés sous le Major Otto, le tout commandé par le Colonel Hartel: Sur quoi ce Colonel & le Major Otto mirent tout en œuvre, pour assûrer autant qu'il seroit possible, une Place d'une si grande étendue, & pourvûë de si peu de monde; ayant pour cet effet fait remplir les Fossez d'eau, & former la nouvelle inondation depuis la Porte de S. Eloy jusqu'à la hauteur de Sain.

Le 29. Juillet, le Colonel Flohr arriva de l'Armée dans la Place, sous l'escorte de 60. Cavaliers de la Garnison de Tournai, qui y retournèrent.

Le 30., les Bataillons de Craffau & de Beveren entrèrent dans la Place.

P 2

Le

Le 31., le Comte de Hompesch s'y rendit aussi, avec le Bataillon de Wirtemberg.

Le 1. Août, le Bataillon de S. Maurice y arriva pareillement, venant d'Aire par le chemin que ce Comte avoit indiqué. Une heure après, on aprit que les Ennemis, qui avoient été devant Marchiennes, étoient venus occuper Pont Obi; & qu'à 2. heures après-midi, ils s'étoient asturez de Pont à Rache, après que l'Officier se fut retiré avec sa Garde, suivant l'ordre qu'il en avoit. Le premier soin que prit le Gouverneur, fut celui de régler les Officiers, & de remplir ceux qui manquoient, autant qu'il étoit possible. Il établit le Colonel Flohr pour Commandant de la Place, M. Hartel pour Directeur des Tranchées, & M. Otto pour Major-Commandant, outre 3. Officiers pour Aides de Camp, dont il n'y en avoit qu'un dans la Ville: Ensuite, il tira quelques Officiers des Régimens, capables de remplir la place d'Ingenieur & de servir l'Artillerie: Il choisit aussi des gens pour servir de Canonniers & de Mineurs; ce qui diminuant fort le nombre des Officiers, dont plusieurs étoient déjà absens de leurs Bataillons, il en fit une Promotion provisionnelle, pour servir pendant le Siége.

Le 2., les Ennemis occuperent les Postes pour couper toute communication à la Ville, & bouchèrent la Senfer à Arleux.

Le

Le 3. ils investirent la Place de tous côtez, & commencèrent à travailler à la Ligne de circonvallation & aux Rétranchemens, depuis Pont-à-Rache jusqu'à Belle Foriere, & delà jusqu'à Pont-Obi.

Le 4., le Gouverneur fit camper la Garnison hors de la Ville, derrière les Palissades; & comme les vivres commençaient à devenir fort chers, il fit régler le prix du Blé & des autres provisions, & établit des Commissaires pour distribuer à la Garnison la Viande, la Biere, l'Eau de Vie, & le Tabac.

Le 5. & le 6., on prit information des Fusils que les Officiers de l'Armée auroient pu y avoir laissez en garde, afin de les porter à l'Arsenal.

La nuit du 6. au 7., le Comte de Broüay, Colonel du Régiment Espagnol, se glissa dans la Place avec deux autres Officiers.

Le 12., le Colonel Wyerbrouk, du Régiment de Landsbergen, fut envoyé au Fort de Searpe, pour y commander.

Le 13., le Gouverneur fit avancer par la Noblesse & ceux de la Ville, sur son Obligation 10. mille Risdales, pour le payement des Travailleurs, & de quelques vivres pour la Garnison. Ce jour-là, on commença aussi à livrer du plomb, à cause qu'il n'y avoit pas suffisamment de munitions dans l'Arsenal.

La nuit du 14. au 15., les Ennemis

P 3

ou.

ouvrirent la Trauchée, tant devant la Ville que devant le Fort de Scarpe; tirant une Ligne depuis la hauteur de Sain jusqu'au Chemin de pierre de la Porte de St. Eloy, à 3. ou 400. pas des Palissades. Les Assiégés firent un feu continuel, qui incommoda fort les Ennemis; n'ayant eu de leur côté que 4. morts & 19. blesez.

Le 17., le Prince de Hesse-Hombourg, Lieutenant Colonel du Régiment de Crafsau, se glissa dans la Place. Les Ennemis continuèrent leur attaque lentement, & nous n'eûmes qu'un seul homme de tué, & 20. blesez. Ce jour-là, ils dressèrent des Batteries devant la Porte Notre Dame, dont ils commencerent à tirer le 18. au matin, de même que de celles dressées devant le Fort de Scarpe, où ils poussèrent le travail avec plus de vigueur. Nous eûmes 4. tuez & 12. blesez.

Le 19., les Assiégeans dressèrent une Batterie devant la grande Ecluse du Fort. Nous n'eûmes ce jour-là, & les deux suivans, que 7. tuez & 50. blesez, entr'autres un Capitaine.

Le 21., on aperçût que le Canon des Ennemis avoit tellement ruiné cette Ecluse, que l'eau commençoit à se retirer d'entre la Ville & le Fort: mais le Gouverneur y remedia le 22., en faisant couler à fond un Bateau près de la Redoute, & élever une Digue avec un Fortin, pour conserver l'inondation. Nous eûmes ce jour-

jour-là & les 2. suivans 8. morts & 51. blesez, entr'autres 1. Capitaine & 1. Officier Subalterne.

Le même jour 21., les Ennemis tirent avec vigueur contre nos Batteries & la Ville, où diverses Maisons furent endommagées, & quelques Bourgeois tuez.

Le 25., ils attaquèrent le chemin couvert du Fort de Scarpe; mais ils furent repoussés, sans qu'on scût leur perte.

Le 26. à 8. heures du matin, ils recommencèrent cette attaque, & furent encore repoussés; mais ayant passé la Scarpe, ils se rendirent maîtres d'une partie du Chemin couvert. Nous y eûmes un Sergent & 14. Soldats tuez, & un Capitaine avec 17. Soldats blesez.

Le même jour, les Assiégeans changèrent leur Batterie de 16. pieces de Canon, & tirèrent contre les Ouvrages vers la Porte de S. Eloy, formant par là 3. Attaques. Sur le soir, ils contremînèrent l'Angle saillant du Chemin couvert devant la hauteur de Sain, nommé le grand Kyk uyt: Ils firent sauter une Mine des Assiégés, & se logerent ensuite sur la pointe de cet Ouvrage. Nous eûmes 1. Officier & 12. Soldats tuez, & un Capitaine avec 22. Soldats blesez, mais le Capitaine mourut peu de tems après; & le 27. il y eut 6. Soldats tuez & 36. blesez, avec un Capitaine.

Ce jour-là, les Assiégeans donnerent

344 *Mercurie Historique* &
l'assaut à la Demi-Lune devant le Fort de
Scarpe. L'après-midi, la Garnison bailla
la Chamade, & fut conduite le jour sui-
vant prisonnière de guerre à Amiens. Le
Comte de Hompesch fut obligé d'exiger
encore 24. mille florins du Magistrat, les
Banquiers ayant refusé de les lui prêter sur
son propre crédit.

Le même jour 28., les Assiégeans
avancèrent peu. Nous eûmes 2. Soldats
tuez, & un Officier Subalterne avec 11.
Soldats bleffez.

Le 29., les Ennemis se logèrent dans
le Chemin couvert de l'Ouvrage avancé
nommé le Kyt-uyt, & tirèrent une Li-
gne de communication depuis l'Attaque
de la Porte de Notre-Dame jusqu'à celle
de St. Eloy. Il n'y eut qu'un mort & 5.
bleffez.

Le 30., les François firent une décente
dans le Fossé dudit Ouvrage extérieur, &
jettèrent un Pont, qui le jour suivant fut
brûlé par les Assiégez. Vers le soir, les
Ennemis donnerent l'assaut au Chemin
couvert à la Porte Notre-Dame, & se ren-
dirent seulement maîtres de l'Angle fail-
lant de cet Ouvrage, les Assiégez ayant
renversé plusieurs de leurs Gabions. Le
Comte de Brouay fut tué dans cette occa-
sion, avec 12. Soldats, & on eut 61. blef-
sez.

La nuit du 31. au 1. Septembre, les
Assiégeans rétablirent les Ponts sur le Fos-
sé

Politique. Septemb. 1712. 345
sé devant le grand Kyck-uyt; donnerent
l'assaut à cet Ouvrage, & y firent un lo-
gement, après que le Commandant se fut
retiré avec ses 50. hommes, ne pouvant
plus s'y maintenir. Aux deux autres At-
taques, les Travaux furent perfection-
nez. Nous eûmes 14. morts & 22. blef-
sez.

La nuit du 1. au 2., les Ennemis n'a-
vancèrent gueres. Nous eûmes 1. Capi-
taine & 5. Soldats tuez, & un Officier
Subalterne avec 19. Soldats bleffez.

Le 2. au matin, les Assiégez firent deux
Galeries sur l'avant-Fossé à la Porte de St.
Eloy, mais elles furent brûlées par les
Assiégez.

La nuit du 2. au 3. ils les rétablirent,
& donnerent l'assaut à la Demi Lune de
ce côté-là; mais ils furent repouffez avec
grande perte, après s'être déjà avancez sur
le Parapet. Nous eûmes 1. Capitaine,
1. Officier Subalterne, & 13. Soldats
tuez; avec 1. Capitaine, 1. Officier Su-
balterne, & 47. Soldats bleffez.

La nuit du 3. au 4., ils jetterent deux
Ponts sur l'Ouvrage extérieur No. 5., à
la Porte de Notre Dame; mais l'un fut
brûlé, & l'autre fut rendu inutile, par
l'augmentation des eaux, en sorte qu'ils
ne purent rien faire. A la Porte de St.
Eloy, ils poussèrent entre les deux Demi-
Lunes. Nous eûmes 12. morts & 28.
bleffez.

P 5.

La

La nuit du 4. au 5. on brûla aussi les deux Ponts qui étoient sur le Fossé de l'Ouvrage à la Porte Notre-Dame.

Le 5. ils jetterent deux autres Ponts entre les Ouvrages No. 5. & 6. jusqu'à 5 toises du bord du Fossé à ladite Porte; mais les Assiégez les brûlèrent encore dans la nuit. Cependant, les Assiégeans dressèrent une Batterie sur la pointe de l'Ouvrage No. 7. & commencèrent à jeter un Pont vers l'Ouvrage No. 2.; tirant une Ligne, par laquelle ils empêchoient aux Assiégez d'envoyer du monde de la première Traversée de la Porte de St. Eloy, pour couvrir l'Ecluse vers le chemin de pierre: Néanmoins, les Assiégez brûlèrent encore le 6. un Pont devant l'Ouvrage No. 7., & n'eurent que 7. morts & 36. blesez.

La nuit du 6. au 7., les Ennemis jetterent 7. Ponts, y compris les précédens, savoir deux contre le Glacis de l'Angle saillant devant l'Ouvrage No. 6., trois contre l'Ouvrage No. 5. à la Porte de Notre-Dame, & deux entre les 2. Demi-Lunes entre ladite Porte & celle de St. Eloy. Nous eûmes 16. morts, & 41. blesez, entr'autres 1. Capitaine.

Le 7. à 2. heures après midi, les Ennemis passèrent sur leurs Ponts, & attaquèrent avec 42. Compagnies de Grenadiers les Ouvrages extérieurs; & après avoir été repoussé une fois, ils se rendirent maî-

Politique. Septemb. 1712. 347
 maîtres des 2. Demi-Lunes No. 5. & 7., à la Porte Notre-Dame, de même que du Chemin Couvert à la Porte de St. Eloy: mais le Comte de Hompesch ayant fait avancer le reste de son monde, il obligea les Assiégeans d'abandonner ce Chemin couvert, avec perte de beaucoup de monde, dont plusieurs furent noyez dans le Fossé, & on prit 4. Officiers & 35. Soldats. De notre côté, nous eûmes 62. morts, & 84. blesez, y ayant parmi ces derniers 2. Capitaines, 5. Officiers, & 3. Sergens.

Ce jour-là, quoi que glorieux pour la Garnison, par rapport à la vigoureuse résistance qu'elle fit alors, de même que pendant tout le Siège, fut pourtant le dernier de sa défense, parce qu'outre la foiblesse de la Garnison, on manquoit d'Armes & autres choses nécessaires: En sorte que le Gouverneur résolut, du consentement unanime des Officiers Commandant des Bataillons, de battre la Charnière de 8. à 10. heures du matin.

On envoya pour Otages, le Prince de Hesse-Hombourg le Colonel Hildebrand, & le Major Otto, lesquels ayant proposé à M. Albergotti le Plan d'une Capitulation telle qu'on croyoit l'avoir méritée, rapportèrent pour réponse au Gouverneur, que les Assiégeans n'en vouloient point accorder d'autre, que celle que les Alliez avoient accordée à la Garnison du Quesnoy,

excepté deux Articles de plus, savoir que l'on ne compteroit pas parmi les prisonniers de guerre, ceux qui ayant été à Denain, & sous les ordres de M. de St. Amour, pourroient se trouver à Douay.

Surquoi le Gouverneur tint un Conseil de guerre, & ayant considéré la situation des affaires, & qu'un Batardeau avoit crevé, & par là seché le Fossé à l'Attaque de la Porte de St. Eloy, on fut obligé d'accepter les conditions que les Ennemis voulurent accorder.

Notre perte consiste en 1. Colonel, 6 Capitaines, 8. Officiers, 8. Sergens, & 171. Soldats morts: & en 4. Capitaines, 5. Officiers, 1. Sergent, & environ 900. Soldats blesez: La Garnison ne montoit en tout, au commencement, qu'en 2300. hommes. Du côté des François, il y a bien 6000. morts & blesez, de leur propre aveu.

A mesure que les Alliez s'avançoient du côté de Mons, ainsi qu'on vient de voir, les Ennemis faisoient filer leurs Troupes du côté du Quesnoi, dont ils avoient en vû de faire le Siège. Le Comte de Coigny s'en aprocha d'abord, & fut suivi le 9. & le 10. par toute l'Armée du Maréchal de Villars, qui s'avança derrière le Honneau, la droite vers Bavai & la gauche proche de Quevrain, en sorte qu'ils couvroient entièrement le Quesnoi. Leur Armée

Armée campe presentement entre le Bois de Gomenie, où est leur droite, & le Village le Bourg, vers où s'étend leur gauche. Les Ennemis avant que de travailler aux Lignes de circonvallation, ont tiré un Rétranchement devant eux, depuis Mormale jusqu'à la Rivière du Honneau. Le Siège se fera par des Détachemens tirez à mesure de l'Armée, sous les ordres du Maréchal de Montequiou. Il y a dans la Place 7. Bataillons, commandez par le Général Major Yvoi, qui en est Gouverneur, sçavoir, 2. de Sturler, 1. de Wood, 1. de Douglas, 1. d'Yvoi, 1. d'Eggelin, 1. de Wolfembutel-Beveren. L'Artillerie, & les Munitions n'ont garde d'y manquer, puis qu'on y a retré la meilleure partie de ce qui étoit destiné au Siège de Landrecies. La Tranchée a été ouverte la nuit du 16. au 17. aux mêmes Attaques qu'y firent les Alliez, lors qu'ils prirent cette Place.

V. Il s'est tenu de tems en tems à Utrecht des Conférences entre les Ministres des Hauts Alliez à la Maison de Ville, mais il ne s'y en est fait aucune générale. On assure même qu'il ne s'en tiendra point avant que le différent * survenu entre le Comte de Rechteren & M. Menager, au sujet de leurs Domestiques soit terminé. Le Comte de Strafford propo-

P 7

fa

* On ne fait pas ici le détail de ce différend, parce que les deux partis rapportent le fait différemment.

la même dans la Conférence des Ministres des Hauts Alliez, qui se tint le 5. de ce mois, au nom des Plénipotentiaires de France, la demande du Roi leur Maître, d'une satisfaction publique au sujet de ce démêlé, préalablement à toute autre Négociation; sur quoi on en donna avis à l'Etat.

V. Tous les Plénipotentiaires des Alliez & le Comte de Strafford, se rendirent le 10. à la Haye, & il y eut entr'eux & les Deputez de L. H. P. diverses Conférences pendant 4. ou 5. jours, ensuite de quoi ils retournerent à Utrecht. Les Ministres des Electeurs, Princes, & Etats de l'Empire, conférerent le 15. en particulier au Logis du Comte de Sinzendorf. Le Comte de Rechieren est parti pour l'Over-Iffel.

Les Etats Généraux ont donné un nouveau Placard pour prévenir le mal contagieux, dont voici l'Extrait.

Les Etats Généraux des Provinces Unies des Païs-Bas, à tous ceux qui ces Pré-sentes verront, Salut. Sçavoir faisons, Qu'ayant été informez que le Mal contagieux regnoit fort dans la petite Baltique, & qu'il s'est communiqué dans le Holstein, & le Territoire de Breme, approchant ainsi fort près de ce Païs; Nous avons jugé à propos, pour prévenir, (sous la bénédiction & la garde de Dieu,) la communication de ce Mal par des Effets ou Personnes qui en

sont

sont infectés, de renouveler les précédens Placards, & de défendre le transport en ce Païs, d'aucunes Laines, Peaux de Moutons ou autres Effets mentionnez dans ce Placard, venant de la petite Baltique, à compter depuis la pointe de Jutland jusqu'à l'Eems & Embden inclus, soit par Mer ou par Terre; sous peine que ces Effets, Vaisseaux ou Chariots sur lesquels ils sont chargez, seront d'abord brûlez sur les lieux où ils seront arrêtez; & que les Propriétaires, ou Expéditionnaires, & ceux qui ont donné ordre pour l'envoi, en cas qu'ils soient appréhendez, seront punis de mort, sans aucune remission, de même que les Bateliers ou Voituriers de Vaisseaux ou Chariots particuliers, comme aussi les Bateliers ordinaires & Voituriers de Chariots privilégiés, avec leurs Valets, en cas qu'ils soient convaincus d'en avoir eu la moindre connoissance, & de ne l'avoir point déclaré: Permettant seulement le transport de certaines Toilles de Cotton, & Toilles de Fil, moyennant qu'on soit muni d'attestations condennables, & qu'elles viennent de certaines Places, ainsi qu'il est ordonné dans la Résolution du 25. Novembre 1711.

Qu'aucun Batelier, Pilote, ou leurs Valets, ne pourront transporter en ce Païs par leurs Vaisseaux ou Bâteaux, quelque nom qu'on leur puisse donner, aucuns Passagers avec d'autres Habirs que ceux qu'ils ont de besoin pour les couvrir; à moins qu'ils

ne

352 *Mercure Historique* &
ne soient munis d'une Attestation qu'ils
viennent de Lieux sains, & sous Convoi;
& il faudra aussi montrer une déclaration
de l'Officier, qu'ils sont venus sous Convoi;
excepté les Effets venans d'Emlden & de
l'Eem, lesquels on ne sera pas obligé de
faire venir sous Convoi, moyennant que les
Vaisseaux qui en viendront, ne prennent
aucuns Passagers: Que pareillement, au-
cuns Effets ou Marchandises permises, ne
pourront venir en ce País par aucun Bâti-
ment ci-dessus mentionné, qu'avec Convoi,
sous peine comme dessus, tant par raport
aux Passagers, que contre les Bateliers,
Vaisseaux & Effets.

Qu'aucuns Vaisseaux chargez d'Effets ou
Marchandises non infectées, venant de la
petite Baltique & des Places susdites, ne
pourront entrer que dans le Vlie, & par les
Wadten; & que les Vaisseaux destinez
pour Haerlem, Amsterdam & Saerdam,
ou les environs, ne pourront faire voile que
jusques devant Durgerdam, où les Effets
seront déchargez dans d'autres Bâtimens,
pour être aporrez aux Lieux de leur desti-
nation; en observant le déchargement de
ces Effets, les précautions ordonnées par le
Placard du 24. Novembre 1710.

Que les Vaisseaux destinez pour Stad en
Lande, devront se rendre dans le Kom du
Havre de Delfzyl, ou aux Zoldkampen,
suivant leur convenance: Pour Dockum,
sous Oostmerhorn; & pour d'autres Places
de.

Politique. Septemb. 1712. 353
de la Frise, sur l'Abt sous Ameland ou
Oostmerhorn: Pour la Nord-Hollande,
aux endroits qu'il sera jugé à propos par le
Collège; & en entrant au Vlie, dans le
Makleykoud, ou leurs Effets seront dé-
chargez, excepté les Vaisseaux qui sont seu-
lement chargez de Marchandises de Bois,
sans aucunes autres, lesquels pourront faire
voile vers les Lieux de leur destination,
après en avoir obtenu la permission.

Que Personne ne pourra aller à bord des
Vaisseaux, soit aux endroits où ils s'arrê-
tent ou en chemin, ni aller des Vaisseaux à
terre, bien moins faire aborder ou déchar-
ger lesdits Vaisseaux nulle part, sous les
peines ci-dessus; & on ne pourra aussi faire
voile plus outre, sans permission.

Qu'on ne pourra transporter à Stad en
Lande, Westwoldingerland, Drenthe,
Over-Iffel, particulièrement aussi par le
Hardenberg, & le Comptoir de Zwol,
Twente, & le Comté de Zutphen, aucuns
Effets permis, ni il n'y pourra venir aucuns
Passagers, de quelque Place que ce puisse
être, à moins qu'on ne soit muni d'une bon-
ne Attestation, &c. Fait à la Haye le
10. Septembre 1712. Paraphé, B. V.
HAEFTEN, vt. Signé, F. FAGEL.

Le Conseil d'Etat des Provinces-Unies,
a fait un Règlement touchant la Combi-
naison des petits Prix, dont voici la Tra-
duction.

Ma

Manière de Combiner les petits Prix de 200. florins dans la Loterie de la Généralité, de 6. Millions, ainsi qu'elle a été arrêtée par le Conseil d'Etat des Provinces Unies, le 13. Septembre 1712.

Comme les Intéressés dans les dernières Loteries divisées en Classes, ont trouvé beaucoup de difficulté touchant la combinaison des petits Prix ou Billers Blancs, & que cette difficulté a considérablement diminué leur valeur; on a jugé à propos pour bénéficier les petits Prix ou Billers Blancs de la Loterie de la Généralité, de 6. Millions, que ladite Loterie soit tirée de la manière suivante.

Pour faire le moins de changement qu'il est possible, la Loterie sera tirée de la même manière que la dernière de 12. Millions, & aura le même effet par rapport aux gros prix de 600. florins & au dessus; mais à l'égard des petits prix de 200. fl., cet ordre n'aura d'autre effet, sinon qu'il paroîtra par là, pour l'entière satisfaction d'un chacun, que le Numero ou les Numero sur lesquels on aura mis son argent, ont été tirés, & qu'il ne s'est commis aucun abus en les tirant.

Quant au reste, le payement des petits prix, ou leur division en Classes, sera réglée, non selon qu'ils seront tirés, mais de la manière suivante.

Ou

On commencera à compter par le Numero qui sera tiré le premier, & ainsi de suite jusqu'au Numero 30000. inclus; après quoi on continuera depuis le No. 1. jusqu'au No. inclus qui précède immédiatement le premier No. tiré, en passant les No. qui ont tiré quelques gros prix.

Pour faire comprendre la chose clairement, on suppose ici, par exemple, que le No. 27501. est le premier No. tiré; & comme il y a 759. petits prix dans la première Classe, le Capital de 200. fl mis sur le No. 27501. sera remboursé dans la première Classe, avec les Capitaux mis sur les 758. No. suivans, ou depuis 27501. jusqu'à 28259. l'un & l'autre inclus.

Bien entendu néanmoins, que comme il est certain qu'il se trouvera un bon nombre de gros prix parmi lesdits 759. No. à compter depuis 27501. jusqu'à 28259. inclusivement, lesquels gros prix seront payés suivant les Classes dans lesquelles ils auront été tirés, ainsi qu'il est dit; on ajoutera auxdits 759. No. autant de No. qu'on trouvera (à la résumption du Livre ou Registre de la Loterie) de gros prix parmi lesdits 759. No., à compter depuis 27501. jusqu'à 28259. inclusivement.

Posé donc que les gros Prix qui se trouvent parmi, fassent le nombre de 100.; on ajoutera auxdits 759. No., les 100. No. qui suivent immédiatement les 28259.; & ainsi jusqu'à 28359. inclus.

Et

Et en cas que parmi ces 100. No. ajoutez, il s'en trouve aussi quelques-uns qui tirent de gros Prix, ainsi qu'il y a de l'apparence; on y joindra encore autant de No. qu'il en faudra, pour faire trouver dans la première Classe le sudir nombre de 759. No. qui n'ayent point tiré de gros Prix.

On continuera de la même manière pour la seconde Classe, & les suivantes; & lors qu'on sera arrivé, par la suite de cette méthode, jusqu'au No. 30000. on reprendra les No. 1., 2., 3., & ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on soit venu au No. 27500., qui est le No. qui précède immédiatement le No. tiré le premier.

On trouvera alors, que tous les petits Prix seront divisez dans chaque Classe, suivant l'ordre que les No. auront été pris; & que le sort ne réglera pas moins dans quelle Classe chaque No. écherra, que si chaque No. eut été tiré séparément; avec cette différence, que tous les Billets que chacun aura pris sous des No. consécutifs qui se suivent, & qui ne tireront pas de gros Prix, se suivront en ordre, & ne pourront tomber qu'en deux Classes pour le plus, quand même quelqu'un auroit pris 759. Billets.

Et il paroîtra visiblement à un chacun, par la Table qui sera dressée & imprimée immédiatement après que la Loterie sera tirée, & qu'on aura fait la résumption du

Livre ou Régistre d'où l'on tire les Listes journallement; que les petits Prix, à commencer par le No. tiré le premier, & la première Classe, se suivront en ordre, sans aucune autre interruption que celle des gros Prix qui interviendront; lesquels gros Prix seront aussi marquez distinctement dans ladite Table, avec les Classes dans lesquelles ils auront été tirés; afin que chacun puisse facilement confronter la Table avec le Plan & la Division de la Loterie, qui a été rendu public, & avec les Listes de chaque jour, & qu'on soit assuré de leur exactitude.

Les Etats de Hollande & de West-Frise, qui s'étoient assemblez le 7. de ce mois, se séparèrent le 17. après avoir nommé M. Tcharner, Colonel du Régiment Suisse du feu Comte de Dhona. Ils avoient fait la dernière Séance le jeune Comte de Dhona, son Fils, Capitaine dans le même Régiment, & ont nommé dans celle-ci M. Ramp pour Capitaine, à la place de M. Benting. L. N. & G. Puiffances, se rassemblèrent encore le 23. de ce mois.

F I N.

AVERTISSEMENT.

On avertit le public qu'on vendra
à la Haye chez *Abraham de Hondt*,
Marchand Libraire, le 31. Octobre
1712. & les jours suivans, le fameuse
Bibliotheca Marckiana, qui sera suivie
d'un Cabinet des Medailles moderne
d'argent, &c. Le Catalogue se trouve
dans toutes les grands Villes chez les
Libraires.